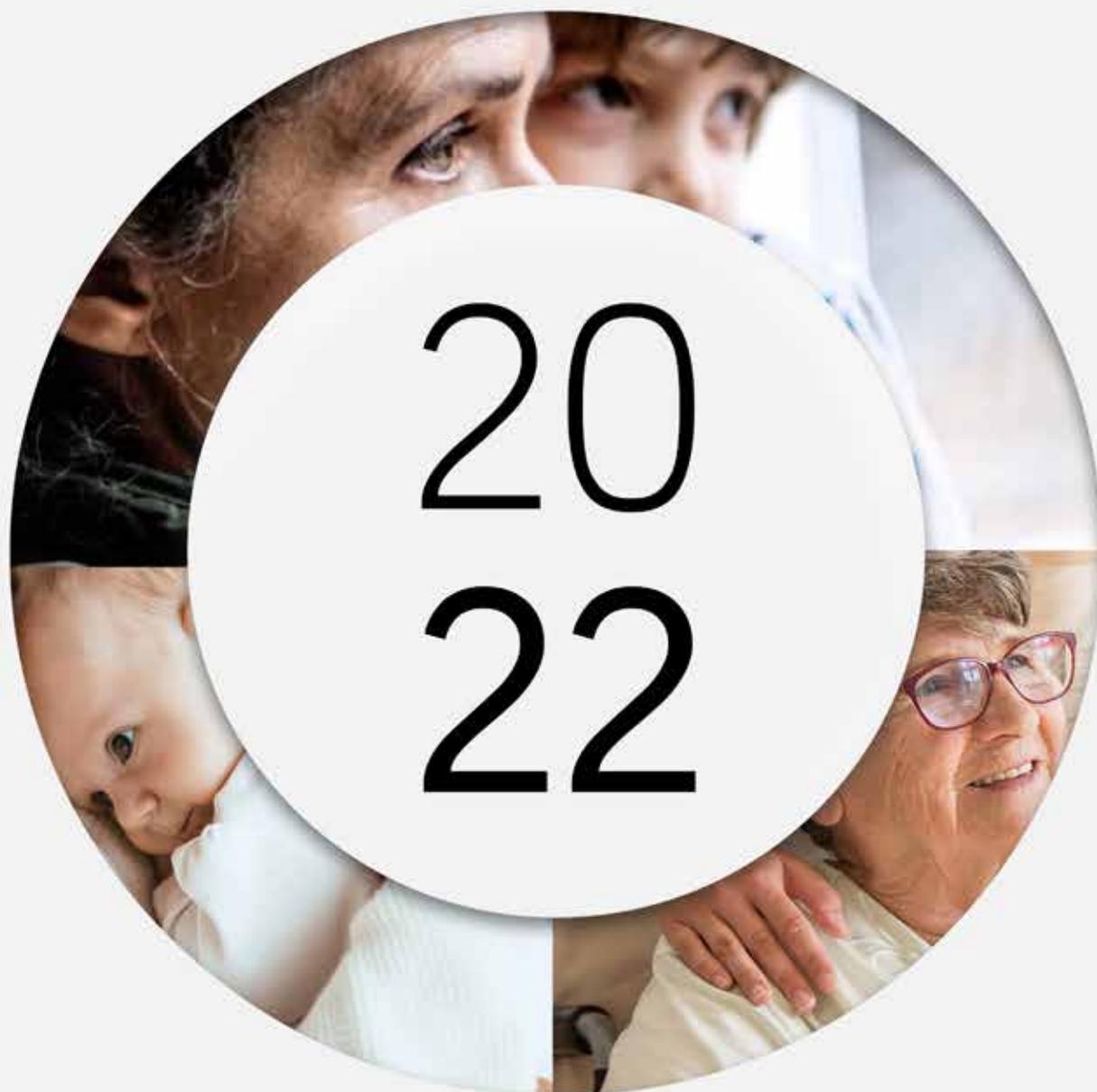


REPÈRES



Rapport d'activité intégrant les éléments
d'activités du CCAS et des éclairages sur
l'action sociale menée par la Ville de Grenoble

ÉDITO

C'est toujours avec une grande fierté que je vous présente le rapport d'activité du Centre Communal d'Action Sociale [CCAS]. L'année 2022 a une nouvelle fois été marquée par notre engagement constant envers les Grenobloises et les Grenoblois.

Le CCAS demeure le pilier de notre ville pour faire face aux défis sociaux et aux inégalités. À travers les pages de ce rapport, vous retrouverez les projets et les actions qui ont rythmés notre année, de la lutte contre la précarité à l'accompagnement des aîné-es, en passant par l'épanouissement de nos enfants.

En 2022, plusieurs jalons significatifs ont marqué notre parcours. L'ouverture du nouvel Établissement d'Hébergement pour Personnes Âgées Dépendantes (EHPAD) André Léo a enrichi notre offre pour nos aînés. L'expérimentation de l'Équipe Mobile Santé Précarité a été un pas important pour répondre aux besoins des plus vulnérables. L'élaboration du Projet Éducatif Petite Enfance a solidifié notre engagement envers l'avenir de nos tout-petits.

Toutes ces actions s'inscrivent pleinement dans le cadre de notre Plan Stratégique partagé Ville-CCAS 2022/2027, réitérant notre engagement à atténuer les disparités et à renforcer la solidarité. Face à des défis sans précédent, notre institution s'est montrée encore plus créative, adaptable et collaborative pour apporter des solutions tangibles à nos concitoyen-nes. Je remercie tout particulièrement tous nos partenaires, toutes nos équipes et chaque citoyen-ne pour leur confiance et leur soutien continu.

Ce rapport d'activité est le reflet de nos efforts collectifs et de notre engagement à bâtir un avenir solidaire pour toutes et tous.

Nicolas KADA
Vice-Président du CCAS de la Ville de Grenoble

SOMMAIRE

13

LA PETITE ENFANCE

Pôle Accueil Petite Enfance, Relais Petite Enfance, Crèches

27

LA LUTTE CONTRE LA PAUVRETÉ ET LA PRÉCARITÉ

Aides sociales, accompagnement et domiciliation, Pôle Inclusion Financière, Aller-vers et accès aux droits, Dispositifs d'hébergement, CHR, Établissements santé précarité

53

LES PERSONNES ÂGÉES

Soins à domicile, Restauration à domicile, Service social personnes âgées, Dispositifs de prévention, Hébergements pour personnes âgées, Centre d'accueil de jour, Maison des aidants

71

LES SERVICES RESSOURCES

Pôle questure, Pôle métiers et numérique, patrimoine, Pôle appui méthode et innovation, Finances, Ressources humaines, Observation sociale, Communication, La Doc'Claudel

89

LE DÉVELOPPEMENT SOCIAL ET TERRITORIAL



Handicap

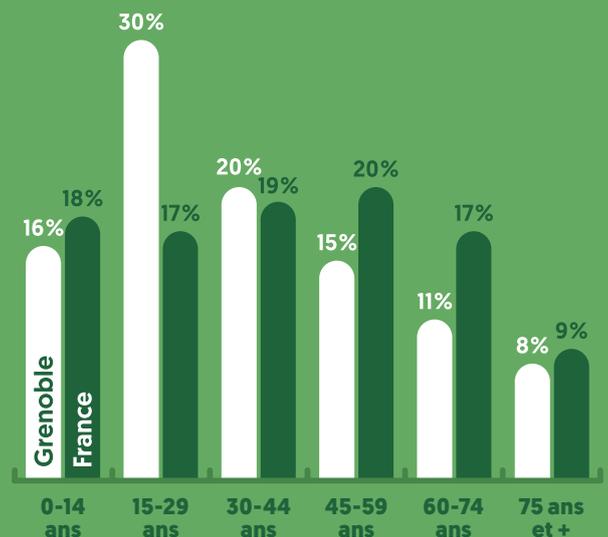
LA POPULATION GRENOBLOISE

EN CHIFFRES

158 198
HABITANT-ES



PART DE LA POPULATION
PAR TRANCHE D'ÂGE



20 200

familles avec enfants
à Grenoble
dont 38 % de familles
monoparentales
[31 % en France]

3 600

familles nombreuses
avec 3 enfants ou plus,
soit 20 % de l'ensemble
des familles avec enfants
[18 % en France]

52 %

de personnes seules
[37 % en France]



60 %

de locataires
à Grenoble
[40 % en France]

LE CCAS DE GRENOBLE

LES EFFECTIFS DU CCAS



949

AGENT-ES
sur postes permanents

RÉPARTIS DANS



BIENS

RÉPARTITION DES EFFECTIFS PAR DIRECTION (hors remplacements)

97

agent-es dans les
**directions
ressources**

852

agent-es dans les
**directions d'action
sociale**



283

Personnes
Âgées



466

Petite
Enfance



103

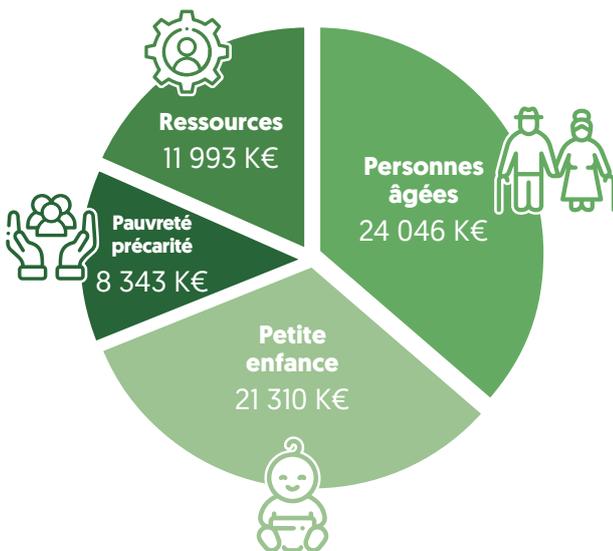
Pauvreté
Précarité

LA POLITIQUE SOCIALE DU CCAS

•• COMPTE ADMINISTRATIF 2022

LES DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT

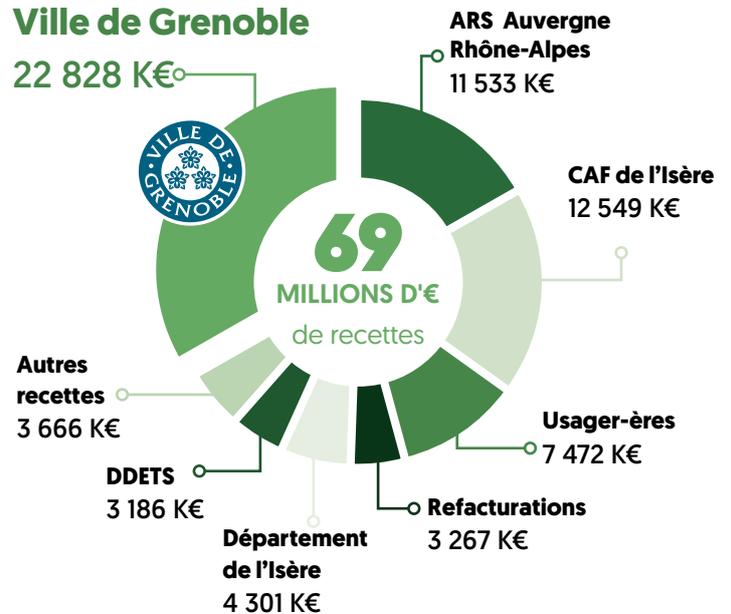
65,7 MILLIONS D'€
de dépenses de fonctionnement



LES RECETTES DE FONCTIONNEMENT

Ville de Grenoble

22 828 K€



L'INVESTISSEMENT

8,06 MILLIONS D'€

de dépenses d'investissement

répartis de façon équilibrée dans les directions d'action sociale et les directions ressources

Plan stratégique

2022 - 2027

Élaboration avec
la participation d'agents

Nos orientations politiques

-  L'accès aux droits
-  La lutte contre l'isolement
-  L'émancipation

Nos principes d'action

-  Prendre soin
-  Participer, faire participer
-  Agir en sobriété
-  Observer / Évaluer

Notre gouvernance

suivi du plan stratégique

- Conseil Municipal
- Conseil d'Administration
- Bureau d'Action sociale

Pilotage stratégique

- Comité de direction
- Comité de direction élargi

Pilotage opérationnel

Comités de suivi partenaires
et usagers annuels



Vers des actions partagées

Petite enfance

- Promotion de la santé en direction du jeune enfant et de sa famille
- Projet Cultures et petite enfance/ Prémol
- Accompagnement des professionnel-les dans le cadre de la tranquillité publique
- Projets Passerelles avec les écoles maternelles

Personnes âgées

- Élaboration d'une cité des aîné-es et des aidant-es,
- Vers un plan de soutien aux aidant-es
- Développement du bénévolat
- Développement des actions de citoyenneté
- Intégration de la dimension intergénérationnelle
- Décloisonnement du sanitaire et du social

Lutte contre la pauvreté et la précarité

- Action en matière de droit au logement et à l'hébergement
- Développement des actions santé/précarité
- Amélioration de l'accès à la culture, au sport, aux loisirs des publics en grande précarité
- Articulation dans le cadre de la résorption des squats et bidonvilles

Des actions ciblées

- Accompagnement du vieillissement des publics en situation de grande précarité
- Accueil et accompagnement des jeunes enfants et enfants en situation de grande précarité

Harmoniser et articuler nos ressources pour mieux soutenir nos actions

- Travail sur les modalités de gestion en matière de ressources (RH, Finances, Commande Publique,...), les réponses communes Ville/CCAS à des enjeux partagés, et une harmonisation en matière de politique employeur
- Amélioration de la qualité de vie au travail
- Travail commun sur le plan de formation
- Harmonisation et optimisation de la gestion commune du patrimoine CCAS/Ville, et étude d'une stratégie d'investissement mutualisée
- Développement de la recherche partagée en matière de financements extérieurs

Élaboration avec la participation de partenaires
(associations, usagers, institutions)



RETOUR SUR 2020-2021

Les réalisations du CCAS de la Ville de Grenoble

2020

2021

Pôle Inclusion Financière

Labellisation du Point Conseil Budget

Ouverture EAJE Châtelet
51 places

Où trouver de l'aide ?
Carte été et hiver

Coordination errance

Caravane des droits
expérimentation, évaluation, pérennisation

La Petite Pause

Accueil de jour le week-end Public en grande précarité

Distributions alimentaires et masques

Le Rondeau

Réhabilitation chalets
Déménagement
Réaménagement

Développement du groupe Scèn'éveil
Petite enfance

Développement du bénévolat

Cellule Veille Jeunes Majeurs

Coordination d'acteurs soutien jeunes en rupture

Ouverture des Lits d'accueil médicalisés
20 places

Logement d'Abord

Expérimentation 13 places adossées au CHRS urgence

Microépargne accompagnée

"Osons parler d'argent"

Actions collectives du Point Conseil Budget

CHRS

+ 6 places insertion femmes victimes de violence

Forfait mobilité

Hébergement temporaire et transitoire

Déménagement au Centre Communal Camille-Claudel

Télétravail

SSIAD renforcé pour les situations complexes

Vélo-taxi

Faciliter les déplacements des aînés

Lits Halte Soins Santé

Diversification des publics

Développement de l'apprentissage
2021-2023

Signature du 1^{er} CPOM pour les CHRS

2022



2023





LA DIRECTION D'ACTION SOCIALE

PETITE ENFANCE

.. EN CHIFFRES



1 786

NAISSANCES EN 2022

1780 en 2021. Première stabilité enregistrée après une baisse continue du nombre de naissances depuis 2015

14,3

NAISSANCES POUR 1000 HABITANTS

Une natalité qui reste dynamique par rapport à la moyenne nationale [11,7 naissances pour 1000 habitants]

4 630

ENFANTS DE MOINS DE 3 ANS EN 2021

contre 4 875 en 2020



37 %

des moins de 3 ans vivants dans une famille à bas revenus (contre 27 % en France), soit 1700 enfants

60 %

des familles monoparentales vivent sous le seuil de bas revenus



120

enfants de moins de 6 ans bénéficient de l'AEEH (Allocation d'Éducation de l'Enfant Handicapé)

LA POLITIQUE PETITE ENFANCE À GRENOBLE

Les enjeux éducatifs et sociaux sont majeurs dans le champ de la petite enfance, la crise Covid-19 ayant révélé encore davantage les inégalités. Il est nécessaire de continuer le travail déjà engagé d'amélioration de la qualité d'accueil au sein des EAJE, et de soutenir, par le biais de la formation, les professionnel·les investi·es au quotidien dans l'accompagnement des enfants et de leur famille, tout en veillant à l'équilibre économique des structures. Un travail important amorcé en 2021, se poursuit en 2022 et pendant la durée du mandat autour de la refonte de l'organisation petite enfance.

Les orientations politiques de l'accueil de la petite enfance à Grenoble, les rapports des politiques publiques en matière de petite enfance et de lutte contre les inégalités, [Rapport des 1 000 jours, Rapport du HCFEA, Charte Nationale d'accueil du jeune enfant] et les récentes obligations réglementaires [et Décret du 30 Août 2021], posent les fondements du nouveau projet éducatif petite enfance élaboré durant l'année 2022 avec les responsables d'EAJE, les responsables des relais petite enfance, les crèches associatives, les partenaires associatifs et institutionnels.

l'accueil de la petite enfance à Grenoble

27

EAJE

pour une capacité d'accueil de **1237** places

6

RPE

[Relais Petite Enfance]
pour une capacité d'accueil de **1474** places chez les assistantes maternelles indépendants

6

LAEP

[lieux d'Accueil Enfants Parents Petite Enfance]

5

EAJE Associatifs

pour une capacité d'accueil de **180** places

TAUX DE COUVERTURE

Nombre de places pour 100 enfants de moins de 3 ans

2 767

ENFANTS

accueillis en EAJE en 2022

soit

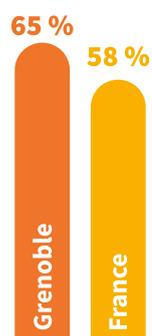
60 %

DES GRENOBLOIS

de moins de 3 ans

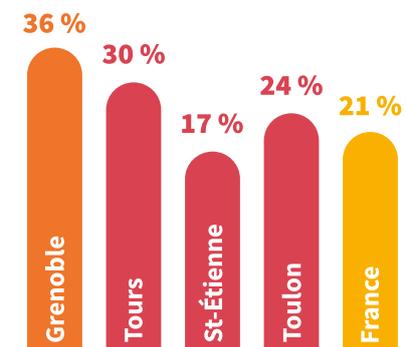
Ensemble de l'offre petite enfance

[assistantes maternelles, accueil collectif, école maternelle - TPS]



Zoom accueil collectif

[EAJE, crèches associatives, micro-crèches et crèches d'entreprise]



LE PROJET ÉDUCATIF PETITE ENFANCE

Le projet éducatif petite enfance s'intègre dans un projet éducatif global en collaboration avec la Ville, afin d'affirmer et mettre en œuvre des axes éducatifs partagés autour du bien-être des enfants et de leur famille à Grenoble en assurant la continuité du parcours de l'enfant.

Le projet éducatif petite enfance facilite la transversalité et la cohérence éducative globale petite enfance et permet d'affirmer une politique petite enfance qui rayonne à l'échelle des différents équipements petite enfance implantés dans la ville de Grenoble : EAJE municipaux, associatifs, Relais Petite Enfance, Lieux d'Accueil Enfants Parents.

Les grandes orientations placent la famille au cœur du projet, avec une attention particulière pour accompagner la transition du passage de la famille à l'accueil

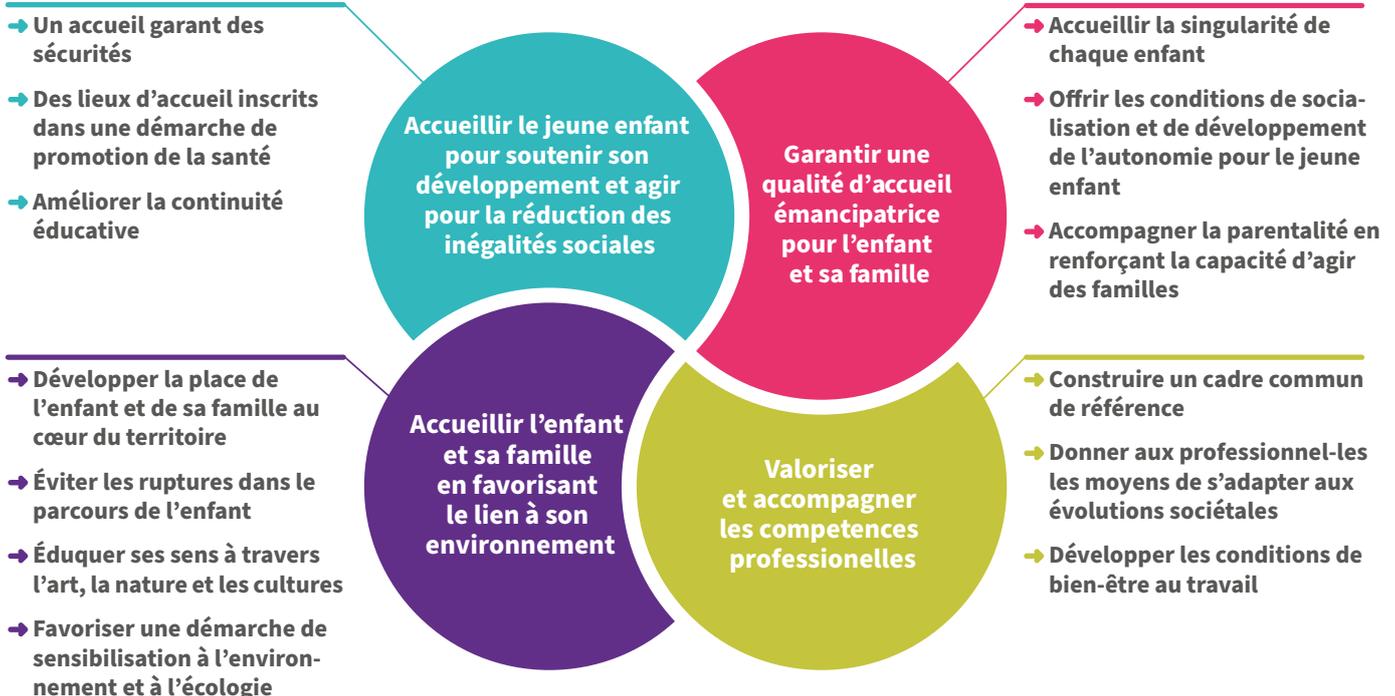
de l'enfant en structure, et l'accueil de la diversité : sociale et culturelle.

La coopération dans le cadre de l'action sociale au sein du CCAS d'une part, avec des projets transverses à la DASLPP [accès aux droits – insertion], la DASPA [Intergénérationnel] et la formalisation de partenariats d'autre part, avec les acteurs associatifs et le Département autour de projets concertés autour des besoins des familles se développent.

Enfin, la continuité éducative et le rôle de la petite enfance dans le développement social local sont des objectifs portés par la Direction Petite Enfance qui permettent de renforcer les projets communs avec les directions de la Ville [DEJ/DAT/Prévention santé/DAC,...] pour favoriser une approche holistique des familles.



Les grands axes du Projet éducatif Petite Enfance



LES PROJETS 2022



3

CRÈCHES AVIP

en 2023 à Grenoble :

Les Frênes,
3 Pom,
La Ribambelle

Pour un total de

9

PLACES

65 %

DES MOINS DE 3 ANS

admis en crèche en
2021

Crèches à Vocation d'Insertion professionnelle (AVIP)

Travail sur le projet de crèches à vocation d'insertion professionnelle, dites crèches « Avip », facilitent l'accès à l'emploi des parents de jeunes enfants, en accueillant ces derniers. Ce dispositif est porté par la Caisse Nationale d'Allocations Familiales (CNAF).

Pôle emploi et la CNAF, proposent aux parents demandeurs d'emploi un service pour faire garder leurs enfants de 0 à 3 ans afin qu'ils puissent mener à bien leurs démarches de recherche d'emploi : entretien d'embauche et de sélection, formation, rendez-vous avec Pôle emploi, période d'essai, stage, création d'entreprise...

L'accompagnement personnalisé vers l'emploi et l'autonomie est dispensé par les acteurs de l'insertion professionnelle, dans le cadre d'un partenariat renforcé avec les établissements d'accueil du jeune enfant.

À Grenoble, 3 EAJE sont concernés : Les Frênes, 3 POM, La Ribambelle, pour un total de 9 places.

Les prescripteurs sont Pôle Emploi, le Conseil Départemental ainsi que tous leurs partenaires délégataires (Mission Locale, Maisons de l'Emploi de la Métropole, Ecole de la 2e Chance, Apprentis d'Auteuil etc.)

Le prescripteur sollicite le CCAS qui étudie la demande et peut attribuer une place (10 heures hebdomadaires minimum) pour une durée de 6 mois, renouvelable une fois.

Un contrat lie alors le CCAS (EAJE), le prescripteur et la famille.

À l'issue de cet accueil AVIP, Le CCAS s'engage à accompagner la famille dans la recherche d'un mode d'accueil plus durable si le besoin persiste.

Réflexion sur le projet "Complétude"

L'élaboration du projet éducatif s'est basée sur un diagnostic et une étude exploratoire conduite par la mission Observation Sociale du CCAS et par des ateliers conduits par la direction Petite Enfance en présence d'acteurs associatifs et institutionnels du territoire grenoblois, issus du champ de la petite enfance et du médico-social. Plus de 65 % des enfants âgés de moins de 3 ans qui vivent à Grenoble en 2021 ont été admis en

EAJE. L'enquête a permis d'appréhender concrètement le rôle des EAJE en matière de repérage des problématiques d'une part (et ce, dès le Pôle d'admission), et d'orientation et d'accompagnement des familles d'autre part, au travers du témoignage de professionnelles et de familles. Les EAJE apparaissent ainsi comme de véritables pivots du maillage partenarial de la petite-enfance en matière sociale et médico-sociale.



Face à ces constats et à la mise en application de la réglementation suite à la parution du Décret du 30 août 2021, il est apparu nécessaire de mettre en œuvre une cohérence d'encadrement qui réponde à la fois au cadre réglementaire, tout en étant supplétive pour répondre à l'accueil qualitatif nécessaire à l'accompagnement des publics en situation de fragilité (sociale, handicap, etc.).

Ainsi, chaque structure petite enfance se voit dotée d'une équipe pluridisciplinaire, pour 60% de ses effectifs diplômés (vs 40% dans le cadre réglementaire), qui permet notamment aux éducateur-rices de jeunes enfants d'avoir du temps de travail spécifiquement alloué pour travailler le maillage partenarial, en lien avec les structures médico-sociales qui pourront prendre le relais des enfants dans le cadre du repérage précoce effectué au sein des crèches.

Enfin, la réorganisation devra permettre de limiter le recours aux remplacements [- 50 K€ en 2023] ainsi diminuer la masse salariale et favoriser la stabilité des équipes, nécessaire à la sécurité affective des enfants accueillis. La réorganisation des ressources humaines participe ainsi pleinement à rendre un service public de qualité pour les petit-es grenoblois-es et leurs familles.

Sa mise en œuvre représente un coût d'environ 600 K€ en 2023, compensé en partie par la réduction des charges liées à la masse salariale des remplacements [-50 K€], et par une augmentation des recettes liées au taux d'occupation (300 K€). La Ville de Grenoble apporte quant à elle son soutien à hauteur de 268 K€ annuels.

Réhabilitation Les Trembles : Crèche CCAS La Voie Lactée et crèche associative les Petits Arlequins

Une capacité d'accueil de

36

BERCEAUX

pour la crèche La Voie Lactée à l'issue des travaux soit **6** places de plus

La stratégie de relance patrimoniale portée par le CCAS ces dernières années a pour objectifs de :

- Maintenir une offre durable de places pour l'accueil de jeunes enfants sur le territoire,

- Poursuivre la stratégie de renouvellement du patrimoine engagée depuis plusieurs années pour assurer une qualité d'accueil,

- Développer une démarche patrimoniale sur le long terme.

La réhabilitation de l'EAJE La Voie Lactée a pour enjeux :

- la réorganisation des locaux en deux unités de 18 berceaux fonctionnant en mode inter-âges,

- la mise aux normes du bâti et de ses installations,

- la rénovation technique pour une réhabilitation performancielle du bâti et un fonctionnement pérenne.

L'opération a pour objectif d'optimiser la capacité d'accueil du bâtiment tout en sortant des logiques de coup par coup et de tranches successives de travaux. Grâce à l'intervention globale sur la réorganisation et sur la réhabilitation du bâtiment, c'est un objectif final de maintien d'une

offre d'accueil durable sur le territoire du CCAS de la Ville de Grenoble, qui est recherché. Ainsi, cette réhabilitation permettra l'augmentation de la capacité d'accueil de la crèche, de 30 à 36 berceaux.

Dans la même optique, cette fois en collaboration avec La Ville de Grenoble, il a été décidé de requalifier le site de l'école des Trembles, bâtiment vieillissant afin de proposer aux familles un lieu attractif rassemblant au sein d'un bâtiment de qualité différents services dédiés à l'enfance et à la petite enfance.

Cet ensemble immobilier héberge en effet une crèche associative, les Petits Arlequins et un lieu d'accueil enfants-parents associatif (LAEP), les Ménestrels, gérés par le CCAS.

Courant de l'été 2022, ces deux associations ont été relogées dans d'autres bâtiments mis à leur disposition, afin de maintenir leur activité dans les meilleures conditions durant ces travaux de réhabilitation.

Les projets des EAJE



Musiques et Langues de Babylab dans les EAJE

Le CCAS de Grenoble s'est associé une nouvelle fois pour l'année 2022 à l'association Médiarts, à l'UGA-LNPC-CNRS et depuis peu à l'association circassienne Vit'anim, dans le cadre du projet « Musiques et Langues de Babylab », pour proposer un parcours musical dans les EAJE Chapi-Chapo, La Goélette, et Les Frênes. Depuis 2017, artistes, scientifiques et professionnel·les de la petite enfance s'attachent à mettre en synergie leurs ressources et leurs moyens pour continuer à développer la question de l'écoute, de la musique au service du développement du langage chez le tout petit.

La Grande Lessive



Comme chaque année, les EAJE de la Ville de Grenoble participent à la Grande Lessive sur le thème "Ombre(s) Portée(s)". Cette manifestation internationale d'art participatif, se déroule deux fois par an et consiste à réaliser des dessins, collages, peintures, etc., autour d'un thème commun et à les accrocher sur une corde à linge afin que tout le monde puisse en profiter. De la petite enfance au grand âge, la Grande Lessive invite à un temps de rassemblement, de partage de culture, mais s'inscrit aussi dans une démarche plus vaste qui valorise l'art, les pratiques et enseignements artistiques, et développe le lien social.



Une grainothèque à l'EAJE Marie Curie

Et si les crèches devenaient des lieux favorisant l'agriculture urbaine ? C'est le pari de l'EAJE Marie Curie qui a vu fleurir dans son hall une toute nouvelle grainothèque.

Le principe est simple : parents, enfants et professionnel-les choisissent un sachet de graines et suivent les instructions pour les faire pousser. En échange, ils rapportent un sachet de nouvelles graines sélectionnées par leurs soins en y ajoutant les conseils de culture.

Cette démarche permet de développer le jardinage auprès des tout-petits, favorise la biodiversité et offre la possibilité de cultiver ses plants à moindre coût. Mais c'est aussi un véritable vecteur de lien social qui encourage la rencontre et l'échange de savoirs.

Atelier Chorégraphique au sein de l'EAJE New York

L'EAJE New York en collaboration avec le Centre Chorégraphique National de Grenoble, organise depuis plus de 3 ans des ateliers de chorégraphie parents-enfants.

Ces ateliers travaillent la motricité de l'enfant de manière ludique et en complicité avec son parent. Ils permettent aux enfants de découvrir divers milieux culturels, de partager un moment convivial parent-enfant, et de développer leur psychologie en rapport avec la musique et la danse.



Atelier jardinage à l'EAJE Vigny Musset

L'EAJE Vigny Musset a lancé un projet pédagogique de découverte de la nature en proposant des ateliers de jardinage aux enfants et aux assistantes maternelles.

Au gré des plantations, les tout-petits découvrent légumes et plantes aromatiques ; ils observent les graines qui germent et grandissent pour se transformer en fleurs puis en fruits ; ils apprennent à respecter les plantations.

Les parents sont aussi mis à contribution puisqu'ils sont invités à apporter des graines et des plants pour alimenter les ateliers et à réaliser avec leurs enfants des activités proposées chaque mois par l'équipe de la crèche.

Et beaucoup d'autres projets...

Tout au long de l'année, les équipes des EAJE s'investissent pour proposer aux enfants qu'ils accueillent un projet pédagogique favorisant la socialisation, l'apprentissage de l'autonomie, le développement du langage, la créativité, etc. La variété de ces projets permet aux enfants de découvrir leur environnement dans toute sa diversité.

■ Activités sur le thème des Arts du cirque à L'EAJE La Ribambelle co-animées avec la Maison de l'Enfance Bachelard

■ Ateliers "Premiers pas vers l'école" pour préparer les enfants à leur entrée dans la "cour des grands".

■ Exposition nature à l'EAJE Les Castors réalisée avec des matériaux naturels trouvés au cours de promenades (galets, branches, terre glaise, etc.).

■ Œuvres éphémères réalisées à l'occasion d'un pic-nic avec les parents de l'EAJE les Eaux Claires, composées de galets peints, coquilles de noix, pommes de pin, craies, etc.



Valise pédagogique Le Monde en Tout Genre

La Ville de Grenoble et son CCAS, tout comme les professionnel·les des EAJE portent, depuis de nombreuses années, dans leurs pratiques quotidiennes, une attention particulière aux problématiques en lien avec l'Égalité filles garçons.

Les enfants de 0 à 3 ans ne sont pas encore marqués par des stéréotypes de genres, mais sont à l'âge où ils construisent leur identité tant physique, biologique que sociale.

Fort de ces constats, un travail a été lancé par le biais de personnel·les des EAJE (Auxiliaire de Puériculture, Éducateur·rice de Jeunes Enfants, psychologue), pour créer un nouvel outil pédagogique autour de cette thématique : la valise Le Monde en Tout Genre.

Cette valise pédagogique propose des jeux volontairement genrés à destination des enfants ainsi que des outils destinés à faire prendre conscience aux parents et aux professionnel·les des inégalités et stéréotypes de genres qui sont à l'œuvre dans nos relations quotidiennes avec les enfants, mais aussi entre adultes.



LES RELAIS PETITE ENFANCE

6

RELAIS PETITE ENFANCE

sur le territoire
grenoblois

L'activité des Relais Petite Enfance en 2022

Relais Petite Enfance	Nombre d'ass. mat. agréés et en activité	% par RPE	Capacité totale d'accueil	Places occupées au 31/12/2023
Prémol	59	14 %	279	208
Vieux Temple	64	16 %	229	180
Chorier-Berriat	69	17 %	238	204
Bajatière	73	18 %	237	175
Eaux-Claires	70	17 %	246	173
Capuche	73	18 %	245	175
Total	408	100 %	1474	1115

408

ASSISTANTES MATERNELLES EN ACTIVITÉ

sur un total de
499 assistantes
maternelles

Les projets des Relais Petite Enfance en 2022

Projet commun en 2022 pour tous les relais Grenoblois

Organisation d'une **conférence sur l'application de la nouvelle convention collective** de la branche du secteur des particuliers employeurs et de l'emploi à domicile : intervention d'une juriste de l'association ACEPP 38, les 2 et 30 Mai 2022 à la MDH Capuche et à la MDA de Grenoble.

Objectifs : informer les professionnel-les des changements liés à leur nouvelle convention collective. Améliorer les connaissances sur les droits et devoirs des employeurs et des assistantes maternelles. S'approprier les règles d'emploi et démarches administratives liées au contrat de travail. Répondre à leurs interrogations liées à ces changements.

Relais Petite Enfance Eaux Claires

Implication dans l'organisation de la **Journée Départementale des RPE** qui a eu lieu le 29 septembre 2022, avec les Relais du Sud Grenoblois et en partenariat avec Ocellia : « les nouveaux parents : leurs besoins, leurs attentes, leurs procédés de recherche des modes d'accueil ». Intervention du sociologue M. Gérard Neyrand.

Partenariat avec le musée de Grenoble et les acteurs du secteur 3, dans le cadre du projet du « **Musée hors les murs** » qui s'est tenu dans les locaux de la MJC des Eaux-Claires en octobre 2022, sur le thème de « la ville : entre rêve et réalité ».

Relais Petite Enfance Capuche

Projet sur les « 5 SENS » :

- **Ateliers Yoga** pour les enfants et les assistantes maternelles d'octobre à décembre 2021, dans le cadre de **l'éveil moteur du jeune enfant et de la professionnalisation des AM** et dans le cadre de **l'éveil sensoriel** de janvier à mai 2022
- **Ateliers « Toucher/Voir/Entendre »** en partenariat avec le Muséum
- **Ateliers « Les 5 sens en éveil »** en partenariat avec le Musée
- **Ateliers comptines** en partenariat avec la bibliothèque

Finalité :

Création d'un petit livret « les 5 sens en éveil » remis à chaque enfant lors du temps festif de fin d'année.



Relais Petite Enfance Prémol

Projet de Sensibilisation aux écrans : collaboration avec la MDH des Baladins et l'association Pangolin afin de sensibiliser les professionnel·les petite enfance à la question des écrans. 3 séances organisées en soirée, proposition à tous les établissements petite enfance du secteur.

Relais Petite Enfance Chorier-Berriat

Ateliers Éveil à la danse : Ateliers enfants / assistantes maternelles (en avril et juin 2022) et 2 ateliers enfants/parents le 9 avril 2022]

Atelier création Mois des P'tit Lecteurs en partenariat avec la bibliothèque Saint-Bruno, animé par Clémentine Sourdrais, autrice du livre *Couleurs printemps*, offert par la Ville de Grenoble aux nouveau-nés.

Spectacle « La Moufle » proposé aux enfants, assistantes maternelles et parents du RPE et aux parents fréquentant les activités famille de la Maison des Habitants

Relais Petite Enfance Bajatière

Ateliers Éveil à la danse : 12 Ateliers enfants / assistantes maternelles

Fin 2022, une dizaine d'assistantes maternelles s'est mobilisée lors de trois soirées pour **confectionner des bottes de Père Noël** en feutrine pour les offrir à chacun des enfants des temps collectifs (plus de 120 bottes coupées, assemblées et cousues). Mobilisation et implication fortes des assistantes maternelles.

Partenariat fort et ancré avec la Protection Maternelle et Infantile (PMI) du secteur. Organisation d'une soirée thématique à destination des assistantes maternelles sur thème « nouveaux décrets et nouvelle convention collective ». Celle-ci a eu lieu en février 2022.



LE PÔLE ACCUEIL PETITE ENFANCE



L'activité du Pôle en 2022

1 561
RENDEZ-VOUS
en présentiel

Le Pôle Accueil Petite Enfance est un lieu d'information et de conseil sur les modes d'accueil de la Petite Enfance sur la Ville de Grenoble. C'est également le lieu unique d'inscription en accueil régulier pour tous les établissements du CCAS.

4 440
APPELS

Les informations collectives

Le Pôle Accueil Petite Enfance organise tous les mois une information collective à destination des jeunes ou futurs parents.

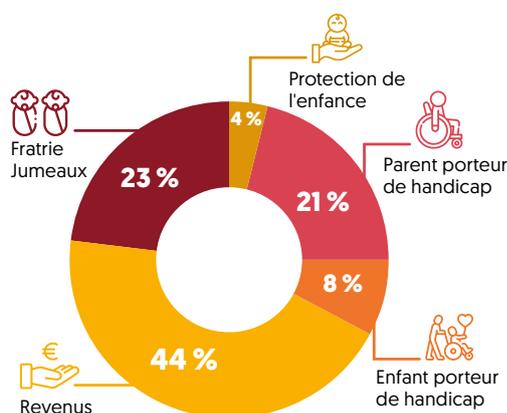
1 601
INSCRIPTIONS

Une animatrice de Relais Petite Enfance et la responsable du Pôle Accueil Petite Enfance présentent les différents modes d'accueil sur la commune de Grenoble ainsi que la démarche d'embauche d'un-e assistant-e maternel-le et expliquent la procédure de préinscription dans les EAJE municipaux. Ces rencontres sont un temps d'échange permettant aux parents de construire le projet d'accueil de leur enfant.

880
ADMISSIONS EN EAJE
en accueil régulier pour 1159 propositions

8
INFORMATIONS COLLECTIVES
regroupant 72 familles (soit 119 personnes)

Motifs d'accès prioritaire 2022



La garde en horaires atypiques

Le CCAS de la Ville de Grenoble met en œuvre, depuis septembre 2011, en partenariat avec la CAF de l'Isère et l'association Dépann'Familles, un dispositif de garde à domicile sur horaires atypiques pour des enfants de 0 à 6 ans et éventuellement leur fratrie, prioritairement sur les secteurs des quartiers Politique de la Ville.

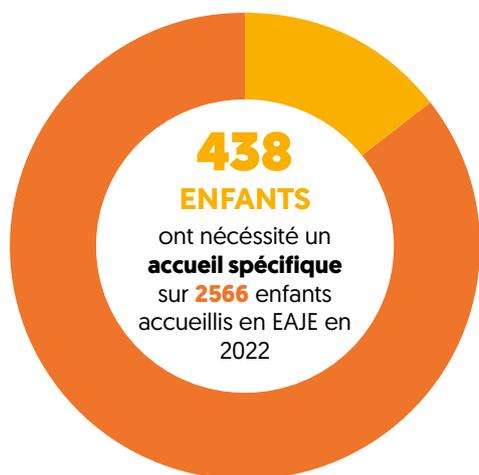
Le dispositif doit permettre de mieux connaître les besoins des familles et d'améliorer la coordination et l'individualisation des réponses pour l'accueil des enfants concernés. Il permet l'accompagnement des publics confrontés à des horaires spécifiques. Il permet, par des interventions à domicile, de respecter le rythme et les besoins de l'enfant. Pour réaliser cette action, le CCAS de Grenoble fait appel à l'association Dépann'Familles.

Répartition selon les critères d'admission 2022

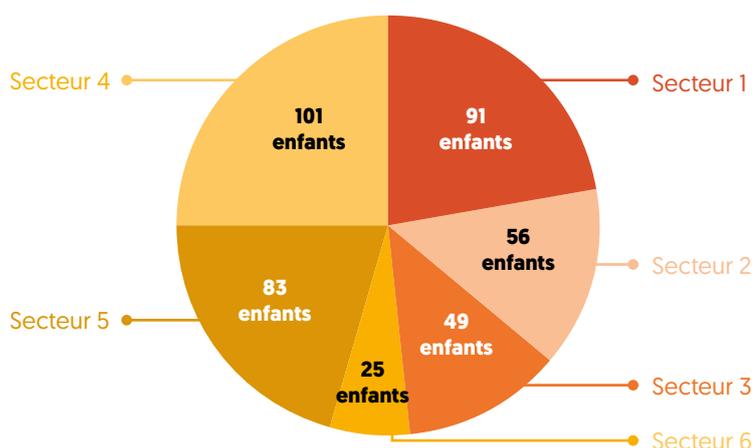
PRIORITÉ 1 Handicap et maladie chronique et Protection de l'Enfance	11 %
PRIORITÉ 2 Revenus [UC<1056]	15 %
P1 + P2	26 %
PRIORITÉ 3 Fratrie, jumeaux et autres (places conventionnées depuis 2014)	8 %
ANCIENNETÉ	66 %

49 % des admissions sous le seuil de bas revenus en 2022

L'accueil des enfants avec des besoins spécifiques



Répartition par secteur



Les moyens mis en œuvre par le CCAS pour l'accueil des enfants avec des besoins spécifiques

- Mise en place de Projet d'Accueil Individualisé
- Sensibilisation sur l'autisme de toutes les équipes en journée pédagogique par les psychologues petite enfance
- Renfort des équipes par 15 agent-es en Parcours Emploi Compétence (PEC) et 3 professionnel-les éducatif-ives sur le premier semestre, 5 agent-es en PEC, 7 apprenti-es et 2 professionnel-les éducatif-ves sur le second semestre
- Accompagnement de toutes les équipes sur des temps de concertation par les psychologues
- Formation « approche des déficiences chez l'enfant » par l'APF pour 15 professionnel-les en 2022

Le plan d'actions mis en œuvre par le CCAS

- Poursuivre le travail engagé avec les partenaires afin de coordonner les accompagnements dans l'intérêt de l'enfant
- Recherche de pistes nouvelles dans l'accompagnement des enfants en EAJE et soutenir les professionnel-les
- Travailler avec le service santé scolaire et l'éducation nationale dans le cadre de la continuité éducative
- Travailler sur la gestion des émotions des enfants et des professionnel-les
- Pourvoir aux postes vacants afin de construire un projet autour de l'enfant de façon plus sereine [COMPLETUDE] et recrutement de 2 postes d'IDE « Accompagnant-e en santé »





TENDANCES 2023

Formation nouveaux arrivants : Afin de répondre aux attentes soulignées par de nombreux rapports sur la petite enfance (Giampino, 1000 premiers jours, IGAS, HCFEA), la direction de la petite enfance met en place des actions de formation des professionnel·les de la petite enfance. Notre attention porte tout particulièrement sur les nouveaux·elles arrivant·es, afin de leur transmettre les valeurs portées par le CCAS et la DASPE dans son projet éducatif petite enfance. Une sensibilisation pour tous les nouveaux·elles arrivant·es dans nos EAJE est ainsi mise en place pour leur permettre de porter notre identité sociale, solidaire et d'égalité.

Crèche à la demande : À titre expérimental, pour l'année 2023, il a été mis en place un téléservice permettant aux usager·ères d'accéder en temps réel aux informations sur les places disponibles en accueil occasionnel dans la crèche où leur enfant est déjà accueilli.

Ce téléservice permet également aux usager·ères de pouvoir procéder à la réservation de places d'accueil occasionnel. Il n'est offert que pour les inscriptions occasionnelles au sein des crèches Anthoard, Marie Curie, Anatole France et Îlot Marmots. Les modalités d'inscriptions sur le téléservice sont identiques à celles demandées sur format papier.

Formation Le FURET : L'Association Le Furet, qui se consacre à la promotion de la diversité et de l'égalité des chances dès la petite enfance, dispense une formation pour chacun des sites petite enfance tout au long de l'année 2023, dont l'objectif principal est de lutter contre la fixation des stéréotypes et l'acquisition d'une posture égalitaire, bienveillante et bien traitante pour toutes et tous, qu'elle soit l'origine sociale et/ou culturelle.

Commissions petite enfance : Des commissions petite enfance revoient le jour (secteurs 6, 5 et 3) avec de nombreux acteurs et partenaires de l'accompagnement à la parentalité et de l'éveil du jeune

enfant. Sont présents les représentant·es du Département (PMI et travailleuse sociale des Services Locaux de Solidarité), de l'Éducation Nationale, (Inspecteur et directeur·rice d'école maternelle), de la culture grenobloise (bibliothécaire, musée, muséum, association culturelle), de la petite enfance (directrice d'EAJE et animatrice de RPE), de la parentalité (coordinatrice de LAEP, Référente familles des MDH) et du périscolaire (Atsem, animateur·rices). Un objectif : croiser nos regards pour porter des projets en commun.

La passerelle – continuité éducative : La « passerelle » est un enjeu fort de la continuité éducative entre les EAJE et l'école maternelle, d'où la mise en place de projets communs (fiche passerelle, découverte commune des écoles maternelles et des crèches) portés par le Plan maternelle de l'Éducation Nationale en janvier 2023. La direction petite enfance s'inscrit ainsi dans les objectifs du Plan Maternelle et pilote cette transition crèche-école notamment dans la perspective de formation croisée entre les professeur·es des écoles maternelles, les éducateur·rices de jeunes enfants et les atsem.

Offre culturelle et artistique petite enfance : Offrir la possibilité de profiter de moments d'éveil culturel et artistique est un enjeu auquel participe la DASPE à travers une programmation qui se déploie à l'Espace Cultures Petite Enfance (ateliers du musée et muséum ; résidence d'artistes), mais aussi en partenariat dans les EAJE et RPE avec des scènes artistiques (l'Espace 600, la Belle Électrique, la Bobinette). Ouverture : janvier 2023

Élaboration d'un nouveau règlement de fonctionnement dans les crèches du CCAS, plus souple pour les familles.

Élaboration de nouveaux critères d'attribution de places en crèche et mise en place d'une commission d'attribution.



LA DIRECTION D'ACTION SOCIALE

LUTTE CONTRE LA PAUVRETÉ ET LA PRÉCARITÉ

.. EN CHIFFRES



UN TAUX DE PAUVRETÉ DE

20 %

de la population grenobloise
[moyenne nationale : 14 %]

Cette proportion monte à

28 %

CHEZ LES MOINS DE 30 ANS

16 230

**ALLOCATAIRES
À BAS REVENUS**

en hausse de 10 %
soit 1550 personnes
en plus depuis 2015



11 000

**allocataires des
minimas sociaux :**

5 870 allocataires du RSA
Revenu de Solidarité Active

3 550 allocataires de l'AAH
*Allocation aux Adultes
Handicapés*

1 650 allocataires
du minimum vieillesse

5 300

allocataires fragiles

[allocataires au-dessus du
seuil de bas revenus grâce
aux prestations]

33 %

**d'allocataires des aides
au logement** avec un
taux d'effort supérieur
ou égal à 30 %
[25 % en France]

UN TAUX DE
CHÔMAGE DE

15 %

[13 % en France]

13 830

**allocataires de
la Prime d'activité**

LA LUTTE CONTRE LA PAUVRETÉ ET LA PRÉCARITÉ

La Direction d'Action Sociale Lutte contre la Pauvreté et la Précarité (DASLPP) poursuit 4 finalités principales :

■ **Mettre en œuvre le projet stratégique du CCAS en matière de lutte contre la pauvreté et la précarité** : accès aux droits et lutte contre le non-recours, accompagnement social global, contribution à la fluidification des parcours rue-logement et à la résorption des squats et bidonvilles, participation aux démarches innovantes d'hébergement/logement, soutien des dynamiques de sortie de pauvreté et d'insertion.

■ **Assurer le fonctionnement harmonieux** des services et établissements du CCAS dans son champ intervention en les positionnant en tant que lieux de vie.

■ **Assurer une fonction stratégique** de prospection, de capacité d'initiative et d'innovation, mais aussi d'alerte et d'analyse du territoire.

■ **Contribuer activement à la démarche d'évolution culturelle de l'institution, dans le sens d'une plus grande transversalité entre domaines d'activité** et d'une capacité à travailler en réseau.

La DASLPP compte 2 directions déléguées ou pôles : « Hébergement et Santé », « Accueil, accès aux droits, accompagnement ».



PÔLE HÉBERGEMENT ET SANTÉ



PÔLE ACCUEIL, ACCÈS AUX DROIT, ACCOMPAGNEMENT



LES FAITS MARQUANTS EN 2022

Après deux années particulièrement complexes, marquées par la crise sanitaire puis les conséquences de cette dernière sur les besoins des usager·ères, l'activité, les équipes et les organisations, l'année 2022 se caractérise, dans le champ de la lutte contre la pauvreté, par 2 tendances principales :

2 908

DOMICILIATIONS

soit **3 912**
ayants droit
au 31/12/2022

1568 nouvelles
demandes

L'accroissement des besoins

L'accroissement des besoins se traduit notamment par l'augmentation importante du nombre de personnes domiciliées au CCAS, l'augmentation des demandes d'aide sociale facultative ou encore l'allongement des

durées "à la rue" ou en habitat de fortune notamment pour un public d'hommes seuls en situation de migration pour lesquels l'offre d'hébergement d'urgence et du dispositif national d'asile sont embolisés.

DE 2018 À 2022

Le développement et la diversification de l'action du CCAS

+ 1361
BOÎTES AUX
LETTRES

soit près du **double**
de boîtes aux lettres

+ 50 %
DE NOUVELLES
DEMANDES

d'élection de
domicile

+ 34 %
DU MONTANT
D'AIDES

accordées

Déploiement d'une équipe mobile précarité santé pluridisciplinaire qui intervient sur le lieu de vie des publics en situation de grande précarité (hébergement, rue, habitat de fortune, squats, bidonvilles, etc.), quel que soit leur statut administratif et leur typologie de ménage. La mise en œuvre de ce projet expérimental fait suite à la réponse à un Appel à Manifestation d'Intérêt de l'ARS AURA.

Tout en maintenant un fonctionnement basé sur le partenariat, **internalisation de la quasi-totalité de l'activité de lutte contre la précarité énergétique dans une double logique d'aller-vers et d'accompagnement global et renforcé autour des problématiques liées à la maîtrise de l'énergie et au logement** et développement d'actions collectives de sensibilisation.

Ouverture de 2 lieux d'habitat collectif pour personnes en situation de grande marginalité avec ou sans animaux. Le déploiement de ce dispositif expérimental fait suite à la réponse à un appel à projet de la DIHAL visant à tester des modalités d'hébergement innovantes pour un public pour lequel les modalités d'hébergement classiques ne sont pas adaptées.

Extension de 6 places du CHRS d'insertion Henri Tarze pour un public de femmes victimes de violence avec ou sans enfants et **déploiement de 8 mesures de logement accompagné de type Inter-médiation Locative en sous-location**

Diversification des solutions de mises à l'abri temporaire

Expérimentation **d'interventions partenariales dédiées au public jeune de la caravane des droits** et **co-portage de l'évènement Forum des Droits des Jeunes** avec la Ville de Grenoble

Soutien du dispositif d'accueil des ménages ukrainiens déplacés par la mise à disposition du bâtiment utilisé pour le dispositif partenarial « la Petite Pause » [reconduit dans un autre lieu sur la période estivale] puis coordination de la mise à disposition d'un bâtiment propriété Ville vacant.

En parallèle de ces actions spécifiques, la Direction, ses services et établissements se sont largement

investis dans plusieurs projets, de réorganisation interne et de développement associant équipes, usagers et partenaires.

La Direction déploie des actions et projets selon 4 axes prioritaires :

- L'affirmation de l'investissement du CCAS dans l'accès aux droits, la lutte contre le non recours et contre l'isolement
- La fluidification et la sécurisation des parcours rue-logement
- L'amélioration de la qualité des hébergements
- Le soutien des dynamiques de sortie de pauvreté et d'insertion



TENDANCES 2023

L'année 2023 s'inscrit également **dans une dynamique de développement et de déploiement de projet** :

Poursuite de l'ouverture de lieux d'habitat collectif en situation de grande marginalité en co-portage avec des associations.

Poursuite de la structuration des articulations entre les différents services du CCAS, de la Ville et de Grenoble Alpes Métropole dans le cadre de la résorption des squats et bidonvilles.

Pérennisation du dispositif d'équipe mobile précarité santé s'appuyant à la fois sur l'expertise en matière de prise en charge de publics en situation de grande précarité avec problématiques de santé et sur celle de l'aller-vers sur les lieux de vie des personnes.

Évolution de la Cellule de Veille Jeunes Majeurs dans le cadre du déploiement sur le territoire grenoblois du Contrat d'Engagement Jeunes en rupture.

Déploiement du projet de réduction des risques co-portés par le CCAS et la Ville de

Grenoble dans les services et établissements gérés par le CCAS.

Ouverture de l'accueil de nuit pour femmes avec ou sans enfants sans solution d'hébergement pérenne en partenariat avec la Fondation Georges Boissel.

Déménagement des Lits d'Accueil Médicalisés et des Lits Halte Soins Santé dans les locaux de l'ex-EHPAD Delphinelles.

Travaux d'amélioration des lieux d'hébergement : dédoublement des salles de douche de l'aile familles du Centre d'Accueil Intercommunal et remplacement de deux chalets du site du Rondeau.

Et dans le cadre du **déploiement du bouclier social et climatique** acté par la Ville de Grenoble en janvier 2023 :

Mise en place d'un dispositif de soutien des propriétaires occupants en difficultés.

Renforcement et diversification du dispositif de lutte contre la précarité énergétique.

LE SERVICE AIDES SOCIALES

Les aides sociales facultatives

Les aides sociales facultatives du CCAS de la Ville de Grenoble s'adressent aux personnes isolées et ménages sans enfant mineur à charge. Elles sont destinées à apporter une aide financière pour l'alimentation, le logement, l'énergie, la santé, la formation, le transport etc.

Le montant total des aides allouées **augmente à nouveau en 2022** (+2,38%) mais dans une proportion moins importante qu'entre 2020 et 2021, tout comme le nombre de demandeurs (+1,51%). En moyenne, **400 dossiers sont traités mensuellement** avec un pic à plus de 500 sur la période juillet/août en 2022. Le montant moyen de l'aide accordée diminue encore (147€) du fait de l'augmentation du nombre de bénéficiaires d'une aide de 100€ tous les deux mois parmi l'ensemble des bénéficiaires.

Évolution des aides sociales facultatives

	2018	2019	2020	2021	2022
Nombre de ménages demandeurs*	1962	1925	1900	2048	2079
Nombre de ménages aidés*	1628	1604	1635	1679	1735
Total accordé*	472 121 €	487 439 €	556 107 €	619 034 €	633 758 €

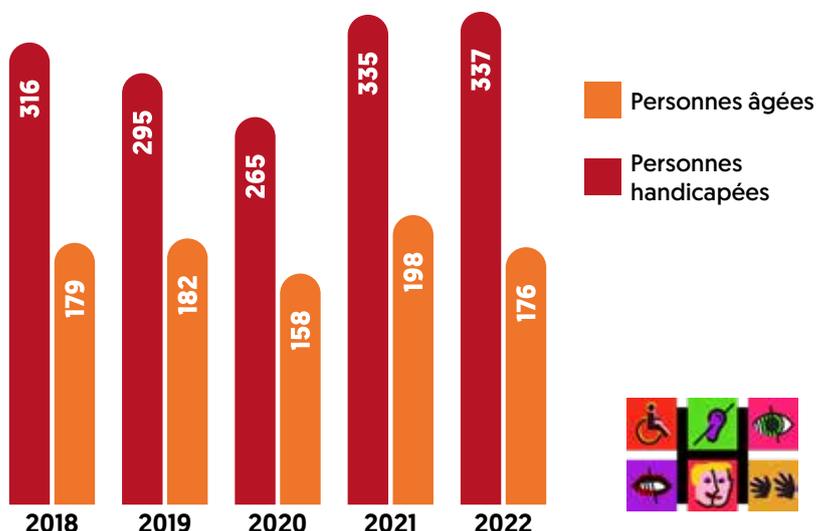
*cumul des bénéficiaires de toutes aides de la commission permanente, y compris pour les dispositifs spécifiques liés à la Cellule de Veille Jeunes Majeurs et au Service de l'Hébergement Alternatif

L'aide sociale légale

L'aide sociale légale est une mission réglementaire du CCAS. Elle consiste en l'instruction de dossiers déposés par des personnes âgées ou en situation de handicap dans le but d'obtenir, en fonction de leur situation, la prise en charge par le Département de certaines charges, notamment liées à l'hébergement (en structure adaptée), l'alimentation ou encore l'entretien du logement.

Le nombre de dossiers traités, 513, est stable par rapport à 2022.

Évolution des bénéficiaires de l'aide sociale légale



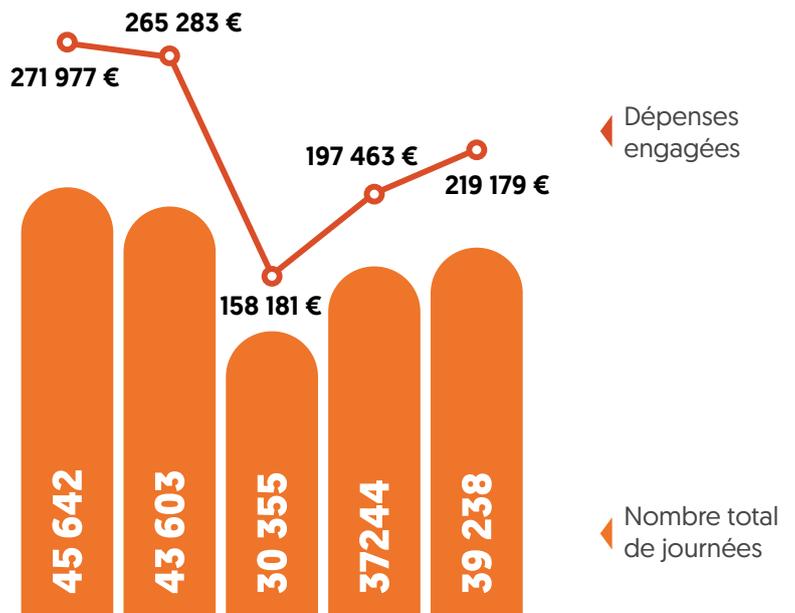
L'aide aux vacances

L'aide aux vacances permet d'aider les familles à faibles ressources à financer les loisirs de leurs enfants (accueil en centre de loisirs et séjours avec hébergement).

Le nombre d'aides attribuées ainsi que le montant total augmente en 2022 mais sans retrouver le niveau préalable à la crise sanitaire de 2020.



Évolution des aides aux vacances allouées



TENDANCES 2023

Bouclier social et climatique : relèvement du seuil du reste à vivre et mise en place d'un soutien aux propriétaires occupant-es.

Élaboration participative du projet de service visant à asseoir l'identité du service, ses missions et ses modalités d'intervention.

Réflexion sur la mise en place d'une nouvelle organisation de l'aide aux vacances : projet à l'étude de mise en place d'une saisie directe des demandes par les organismes de vacances en supprimant l'intermédiaire des Maisons des Habitants.

LE SERVICE DOMICILIATION, ACCOMPAGNEMENT SOCIAL RSA

Une réorganisation du service Aides Sociales, Domiciliation et Accompagnement (ASDA) a eu lieu au 1^{er} novembre 2021 créant deux services distincts : Aides sociales et Domiciliation – accompagnement social RSA. Ce service regroupe les dispositifs Domiciliation et Accompagnement social des allocataires RSA en parcours santé-social-insertion.

La domiciliation

2 908

DOMICILIATIONS

soit **3 912**
ayants droit
au 31/12/2022

1568 nouvelles
demandes

L'**élection de domicile** permet à des personnes sans domicile stable (hors demandeurs d'asile qui sont domiciliés par l'ADATE), d'avoir une adresse administrative permettant d'engager des démarches d'accès aux droits auprès des administrations et services publics.

Le nombre de boîtes aux lettres actives au 31 décembre 2022 est une nouvelle

fois en forte augmentation (+23,6% contre 8% entre 2020 et 2021).

51% des domicilié-es en décembre 2022 sont sans droit ni titre contre 44% en 2021, 71% n'ont aucune ressource. 54,8% sont hébergé-es chez des tiers, 19% en structure (contre 23% en 2021), 15% se déclarent sans domicile fixe (aucun hébergement).

Évolution des domiciliations au CCAS de Grenoble

	2018	2019	2020	2021	2022
Boîtes aux lettres actives au 31/12	1547	1929	2185	2354	2908
Nouvelles demandes d'élection de domicile	1091	1391	1274	1401	1568

L'accompagnement des bénéficiaires du RSA

Dans le cadre de la convention signée en 2019, le service a poursuivi en 2022 sa mission d'accompagnement social global des personnes domiciliées au CCAS de Grenoble, orientées par le Département dans le cadre du parcours RSA Santé-Social-Insertion (PSSI).

En 2022, 137 accompagnements ont été effectués dont 109 dans le cadre d'un parcours RSA PSSI.

Le nombre d'accompagnement est stable entre 2021 et 2022, cependant il est globalement en baisse depuis 2017.

Conformément au principe de non abandon, 27 personnes ont été accompagnées par le service en dehors de la convention, donc hors financement du Département.

Il s'agit :

■ soit de personnes dont l'accompagnement a débuté préalablement à la convention de 2019 (15 en 2022)

■ soit de personnes ayant changé de statut en 2022 mais n'ayant pu être orientées vers un autre service d'accompagnement (passage à l'AAH ou à la retraite, changement de parcours RSA [Parcours Emploi Renforcé] 10 personnes en 2022)

■ soit, pour 2 personnes, un début d'accompagnement suite à une orientation par un autre service CCAS mais qui au final ne sont pas encore entrées sur un parcours RSA PSSSI.

Les travailleur-euses sociaux-ales du service sont aussi parfois amené-es à recevoir des personnes hors accompagnement pour réaliser l'instruction du RSA. Ce sont en général des personnes en très grandes difficultés sociales qui ont été repérées via des en-

tretiens de domiciliation ou par l'équipe Aller-Vers Accès Aux Droits (AVAAD) du CCAS. Ces personnes, en difficultés pour réaliser leurs démarches d'accès aux droits, sont ainsi reçues par les travailleurs-euses sociaux-ales pour leurs premières démarches (domiciliation, ouverture d'un compte bancaire, papiers d'identité, ouverture du RSA et de la Complémentaire Santé Solidaire [CSS]). Celles-ci ont ensuite la possibilité de rentrer sur un parcours SSI et ainsi poursuivre leur accompagnement au sein du service.

Sur orientation du Département, **en 2022, 77 nouvelles personnes** ont été orientées sur le service (55 en 2021) et 47 sont entrées en accompagnement (soit 61%).

Pour les allocataires RSA PSSSI, **40 fins d'accompagnement** ont été effectuées dans l'année. Dans 52% des cas, cette fin d'accompagnement correspond à une entrée en logement, la suite de l'accompagnement étant assuré par un Service Local de Solidarité du Département.

Hors accompagnement RSA PSSSI, 6 fins de suivi ont eu lieu en 2022 : 3 entrées en logement, 2 départs pour une autre commune, 2 réorientations vers un autre service et 2 arrêts par les personnes accompagnées.

TENDANCES 2023

- Renforcement de l'organisation de la mission de domiciliation (entretiens sociaux et traitement administratif) pour faire face à l'augmentation du nombre de demandes.
- Observation sociale des évolutions des publics domiciliés ces dernières années.
- Mise en œuvre de projets transverses à destination des usager-ères.

LE PÔLE INCLUSION FINANCIÈRE

Le Pôle Inclusion Financière (PIF) s'intègre dans la politique de soutien aux ménages en difficultés économiques. Il comprend :

Le Point Conseil Budget

Le Point Conseil Budget est un point d'accueil gratuit, professionnalisé et accessible sans aucun critère de statut pour toute personne rencontrant des difficultés financières, dans l'objectif d'être soutenu dans sa gestion budgétaire et le traitement de ses dettes.

Évolution du nombre de rendez-vous réalisés



Le microcrédit personnel

Son objectif est de rendre accessible un prêt concourant à l'insertion sociale et professionnelle à tous les Grenoblois-es qui ont besoin d'un crédit adapté, mais qui en sont exclu-es ou sont contraint-es de s'orienter vers des solutions de remplacement coûteuses et risquées de type crédits renouvelables.

La microépargne accompagnée

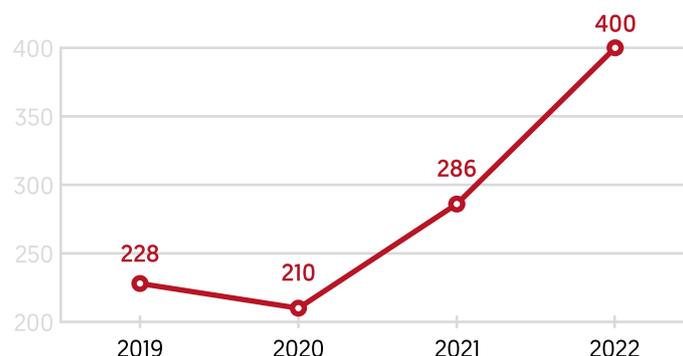
Le principe repose sur l'ouverture d'un livret d'épargne sur lequel la personne va pouvoir déposer de l'argent. Le rôle du CCAS est de les accompagner dans le calcul de leur capacité d'épargne, de verser un abondement [jusqu'à 300 euros en deux ans] et enfin d'aider dans l'utilisation d'un compte en ligne [dématérialisé] via un partenaire bancaire.



La plateforme de lutte contre la précarité énergétique

Repérées par un-e professionnel-le de l'action sociale, les personnes orientées bénéficient d'une visite sociotechnique de leur logement par un-e travailleur-euse social-e spécialement formé-e, puis d'un accompagnement renforcé en fonction de leur difficultés [accompagnement budgétaire, médiation avec le bailleur, conseils juridiques et techniques, recherche de financement de travaux].

Évolution du nombre de rendez-vous réalisés



En 2022, le service constate un volume identique des demandes (une même personne peut en faire plusieurs) conjuguée à **une augmentation des rendez-vous réalisés** par rapport à l'année 2021 qui s'explique par :

Un accroissement de la détection des situations de précarité énergétique, pour lesquelles le suivi des personnes est plus court mais tend à augmenter grâce à la mise en place de l'accompagnement renforcé.

Une légère baisse du taux de transformation des rendez-vous, avec 54 % des entretiens honorés en 2022 contre 56 % en 2021.



TENDANCES 2023

Poursuite de l'évolution de l'offre de service de la plateforme de lutte contre la précarité énergétique : internalisation des visites sociotechniques, systématisation de l'accompagnement renforcé.

Bouclier social et climatique : renforcement de l'accompagnement des propriétaires modestes et diversification des actions de lutte contre la précarité énergétique [programme Territoires Zéro Exclusion Énergétique, auto-rénovation accompagnée, ateliers low-tech].

Augmentation du nombre d'informations collectives sur la précarité énergétique avec le jeu écon'home.

Accueil de 3 jeunes volontaires **en service civique** pour travailler sur la détection des personnes en situation de précarité énergétique.

LE SERVICE ALLER-VERS ACCÈS AUX DROITS

Le service Aller-vers Accès aux Droits a été créé en avril 2019. Son objectif global est de faciliter l'accès aux droits des ménages en difficulté et de lutter contre le non-recours par la mise en place d'actions de repérage, diagnostic, information, orientation et mise en lien avec les acteur·rices. Pour ce faire, il inclut plusieurs dispositifs, pérennisés en novembre 2020, dont le point commun est la guidance des ménages qui ont formulé des demandes d'accès aux droits dans le cadre spécifique de chacun des projets.

La Cellule de Veille Jeunes Majeurs (CVJM)

40

JEUNES EN RUPTURE

soutenus en 2022
dont

21 nouvelles
situation

En 2022, la CVJM a soutenu 40 jeunes en situation de rupture. Le Fonds Coup de Pouces lié à ce dispositif a aidé 16 jeunes à hauteur d'environ 34 000 euros principalement pour le financement de nuitées d'hébergement visant la prévention de l'aggravation des ruptures et de l'exclusion.

Il a été épuisé dès le mois de juin car les sollicitations des partenaires ont porté de façon prioritaire sur le besoin de mise à l'abri suite à des ruptures familiales ou à des fin d'hébergements en structure ou chez un tiers. De ce fait, la CVJM a poursuivi à partir du mois d'août son rôle de conseils en orientation pour 29 situations.

Le travail auprès d'un partenariat riche et diversifié permet la mise en place d'un maillage individualisé autour de chaque situation permettant aux jeunes de retrouver une certaine autonomie dans des délais de quelques mois.

Il permet également une meilleure acclimatation des dispositifs entre eux et une analyse en temps réel des problématiques rencontrées par les jeunes sur la commune de Grenoble.

Fin 2022, suite à l'annonce de la fin d'activité de la CVJM dans son fonctionnement initial, un travail spécifique a été réalisé afin de clôturer les suivis de chaque jeune et de réfléchir à l'organisation du nouveau dispositif Contrat d'Engagement Jeune – Jeunes en Rupture piloté par Grenoble-Alpes Métropole à partir de début décembre 2022.

L'expérience de ces 3 ans et demi aura permis de mettre en évidence la nécessité de penser un soutien spécifique pour des jeunes en difficulté afin qu'ils puissent accéder à leurs droits et s'insérer de façon adaptée. Cette expérience sera mise à profit dans le cadre de l'expérimentation Contrat Engagement Jeune - Jeunes en rupture.

La Caravane des Droits

En 2022, des permanences ont été mises en œuvre trois demi-journées par semaine sur les quartiers Saint-Bruno, Teisseire, Clos des Fleurs, Jean Macé et au Secours Catholique. Les sollicitations ont été nombreuses notamment sur le quartier Saint-Bruno.

La caravane constitue un lieu à l'écoute des besoins en matière d'accès aux droits, d'information et d'orientation. Un-e travailleur-euse social-e soutient les personnes en vue du déblocage de situations complexes.

Les conseils et orientations donnés directement aux personnes ne sont pas comptabilisés ainsi que les ménages fréquentant l'espace de convivialité. Nous constatons une augmentation du besoin de lien social pour les plus isolés ou sans domicile pour lesquels la Caravane est un repère important.

Un travail en lien avec la Ville pour faciliter l'accès aux droits avec les institutions pourvoyeuses de droits (CPAM, CARSAT

91 PERMANENCES

177 NOUVELLES DEMANDES

déposées lors d'un entretien approfondi réalisé par un-e travailleur-euse social-e

CARAVANE DES DROITS

CONNaissez-vous TOUS VOS DROITS SOCIAUX ?

ACCUEILLIR, ÉCOUTER, INFORMER, ORIENTER.

CARAVANE DES DROITS

Plus d'infos :
Service Aller-Vers, Accès Aux Droits du CCAS
04 76 46 55 36
avaad@ccas-grenoble.fr

Logo: VILLE DE GRENOBLE ccas

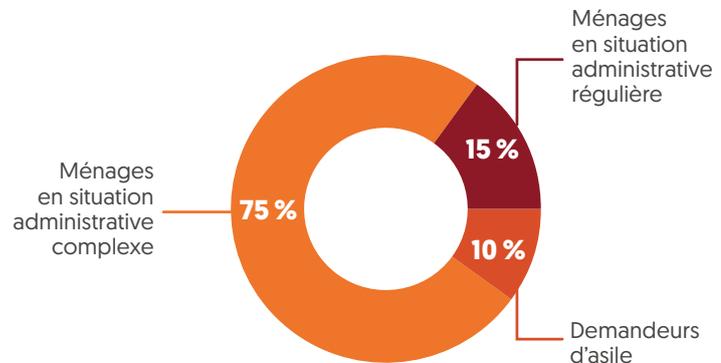
L'Aller-Vers et la coordination errance

L'action d'aller-vers (ou maraude sociale) comprend la réalisation de maraudes exploratoires (environ 2 par semaine) ainsi que d'aller-vers sur sollicitation notamment des services de la Ville et du CCAS. Elle a permis de soutenir **119 ménages, dont 56 nouvelles situations** en détresse sociale, isolées et sans abri sur le territoire communal. Elles ont souvent été rencontrées à plusieurs reprises en raison de délais d'attente long pour l'accès aux places d'hébergement d'urgence.

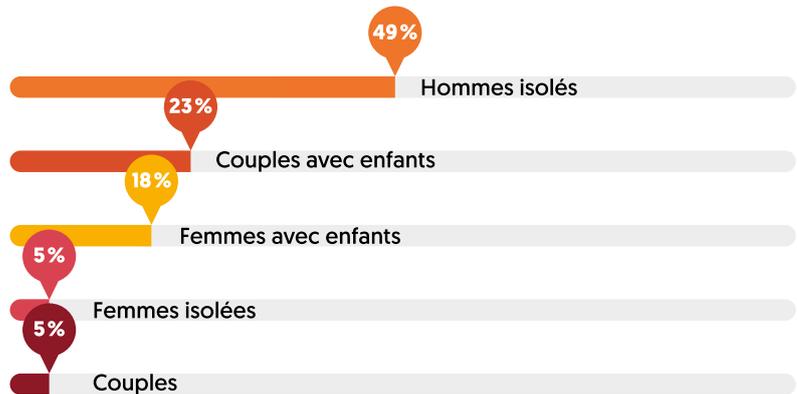
210 entretiens de soutien ont été réalisés ce qui a permis d'accompagner notamment la régularisation de 7 personnes, de les guider vers des hébergements, de formuler des demandes d'aide alimentaire, d'effectuer des liens pour l'accès à la santé.

Le service anime aussi une coordination tous les 15 jours qui associe différents services du CCAS et de la Ville visant à étudier les situations de façon partagée et à identifier les orientations envisageables de manière partagée. La majorité des demandes concerne l'accès à un hébergement d'urgence pour des ménages non régularisés.

Situation administrative des ménages suivis



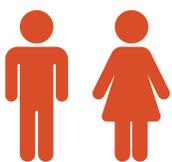
Composition des ménages suivis



52

MÉNAGES ACCUEILLIS

soit 74 personnes dont 14 enfants pour une durée de plusieurs mois.



73 % 27 %

18 %

DE RÉSIDENTS en situation régulière

L'Habitat Temporaire et Transitoire

Nouveau dispositif créé en avril 2021, il permet, dans un contexte de réduction de l'hébergement hôtelier au long cours, de maintenir des possibilités de mises à l'abri temporaires de ménages en situation de détresse tout en développant l'implication du CCAS dans des solutions alternatives d'hébergement pour des publics sans solution. Un travailleur social est mobilisé sur le suivi de la mise à l'abri temporaire et le soutien pour l'accès à un socle de droits de base. Il assure un aller-vers régulier en direction des ménages concernés.

Au fil des années, les modalités d'accueil se sont diversifiées et adaptées : chambres en hôtel et résidence hôtelière, appartements mis à disposition par la Ville (place Charpin, rue Kogan), par d'autres

associations avec financement en interstitiel (depuis 2022) et places vacantes en résidence autonomie.

Le soutien apporté auprès de ces ménages leur permet de se soigner, de réaliser leurs démarches administratives. Cela a permis à 29 ménages de quitter le dispositif en 2022.

La gestion des différents lieux mobilise également l'équipe pour assurer la sécurité et la maintenance technique des logements.

Nous constatons des difficultés d'accès à une régularité de séjour avec autorisation de travail pour ce type de public malgré nos soutiens et la mise de lien avec des juristes ou des associations spécialisées.

3

**LIEUX
CONVENTIONNÉS**
(4 prévus en 2023)ont accueilli 25
personnes en 2022**Lieux d'habitat collectif conventionnés**

Les lieux d'habitat collectif conventionnés (mise à disposition d'un lieu d'habitat collectif vacant à un collectif associatif) sont également suivis par le service aller-vers accès aux droits.

LHAPSE : Lieu d'Habitat Partagé Structuré par l'Essai

LE LHAPSE est un projet expérimental de trois ans, qui articule la mise à disposition d'un lieu de vie partagé et un accompagnement social global. Ce projet s'adresse à des personnes avec un parcours de rue complexe, accompagnées ou non d'animaux, en difficulté avec le cadre des hébergements traditionnels. Le LHAPSE comporte plusieurs lieux de vie en petit collectif (lieu hommes – 5 places, lieu femmes – 3 places), pour un total de 16 places. Chaque lieu est co-porté avec une association bénévole, et s'appuie sur l'implication active des habitant-es.

L'équipe du LHAPSE est composée d'un travailleur pair et d'un travailleur social ; ils assurent l'accompagnement social, l'appropriation du lieu de vie, l'accueil et l'intégration des animaux, les actions de réduction des risques, sorties sportives

et culturelles, etc. Les admissions passent en commission suite à des repérages ou à des remontées de situations réalisées par les partenaires (accueils de jour, prévention spécialisée, CAARUD, équipes de première ligne).

En 2022, 11 personnes ont été hébergées et accompagnées : la plupart accompagnées d'animaux, avec des problématiques chroniques de santé et sans ressources.

Ce nouveau dispositif permet de répondre aux besoins des personnes en respectant leur intimité, en proposant un accompagnement souple pour faciliter l'accès au droit et en promouvant une dynamique collective propice à une vie sociale et à la citoyenneté.

2

**LIEUX DE VIE
OUVERTS**

11

PERSONNEShébergées et
accompagnées
en 2022**TENDANCES
2023**

■ Faire aboutir la rédaction du projet de service visant à asseoir l'identité du service, ses missions et ses modalités d'intervention en faveur de l'accès aux droits et à l'inscrire dans le projet stratégique du CCAS dans la durée en incluant la notion d'évaluation pour engager durablement l'équipe sur un travail de type recherche-action spécifique à la complexité de l'AVAAD

■ Réussir la mise en place du dispositif Contrat Engagement Jeune - Jeunes en rupture en conservant les acquis de l'expérience de la

Cellule de Veille Jeunes Majeurs tout en mobilisant un fonds financier le Fonds Coup de Pouce

■ Poursuivre la diversification des modalités d'hébergement temporaire et transitoire pour qu'elles soient moins onéreuses et plus adaptées

■ Stabiliser le déploiement du LHAPSE, avec l'ouverture des dernières places et de la file active et l'homogénéisation des collectifs d'habitant-es et l'évolution du modèle de conventionnement avec les associations bénévoles

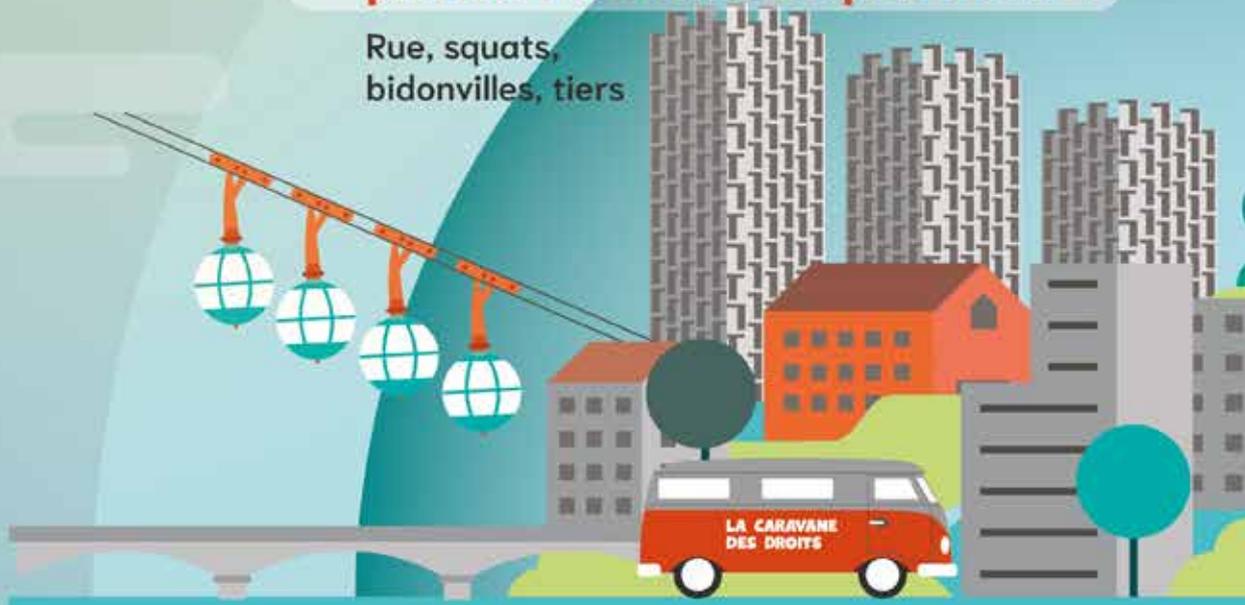


ccas

De la rue au loge

Ménages en détresse sociale privés de domicile personnel

Rue, squats, bidonvilles, tiers



HÉBERGEMENT D'URGENCE



*CHRS : Centre d'Hébergement et de Réinsertion Sociale

ment : Les moyens d'action

mobilisés par le CCAS

POUR QUI, QUOI ET COMMENT ?

HÉBERGEMENT D'INSERTION

S' CAI
gence
places
4 pour
victimes
olences

Lieux
conventionnés
4 lieux
~ 50 personnes
2 lieux à venir
~ 8 personnes

CHRS*
Henri Tarze
Insertion
53 places
dont 6 pour
femmes victimes
de violences

LOGEMENT

Logement
accompagné
22 mesures
3 Logements
d'Abord

udes
er-vers
emaine

Équipe mobile
précarité santé

SOUTIEN AUX PROJETS COLLECTIFS,
POUVOIR D'AGIR

AUTONOMISATION
Accompagnement logement et gestion budgétaire
Contribution à l'accès et au maintien
dans le logement ou solution d'habitat adapté



LE SERVICE DE L'HÉBERGEMENT ALTERNATIF

Rattaché au pôle Hébergement et Santé, le Service de l'Hébergement Alternatif (SHA) participe à la résorption des squats et bidonvilles installés sur le territoire communal et à la mise à l'abri de ménages dépourvus de chez-soi décent.

C'est un service d'hébergement d'urgence de 240 places (dont 78 financées par l'État) qui regroupe les 2 dispositifs suivants : site d'hébergement du Rondeau, 23 appartements répartis dans le diffus.

60

MÉNAGES

hébergés au sein du SHA

soit **283** personnes

28

MÉNAGES

hébergés sur les 78 places accessibles sur orientation du 115

soit **110** personnes

19

MÉNAGES

sont sortis du dispositif en 2022

dont **10** en logement

Les faits marquants en 2022

Sur le volet bâtiminaire

Les chantiers menés en 2022 sur le site du Rondeau ont permis l'aboutissement de la modernisation de la buanderie à usage des résidents et du remplacement de l'électroménager ainsi que la rénovation des espaces collectifs : salle polyvalente, salle d'activité, bureau de direction et bureau des gardiens. Ces évolutions récentes sortent le site du Rondeau de problématiques techniques récurrentes qui interfèrent dans la vie du site et confèrent au lieu une dimension plus accueillante.

Pour les appartements diffus, un budget de fonctionnement et d'investissement pour entretenir et rafraîchir les 21 logements a permis la réalisation de travaux significatifs au niveau des salles de bain, des peintures et des réseaux électriques.

Sur le volet social

Les professionnel-les montent en compétence sur les thématiques de l'insertion professionnelle et du logement pour les ménages qui peuvent prétendre à ces orientations. Le travail individualisé de l'équipe et de l'encadrement de proximité aura permis de travailler des projets de sortie.

D'autres projets significatifs ont permis de diversifier les réponses et de porter un projet de qualité pour les personnes hébergées. L'année 2022 effectivement permis de relancer la plupart des projets du service. Pour cela, les actions éducatives d'apprentissage du français, les activités et ateliers ludiques, le soutien des familles avec le recours des professionnel-les et bénévoles des associations partenaires témoignent du dynamisme de ce service.

Évolution du nombre de personnes hébergées au sein du Service de l'Hébergement Alternatif*

	2020	2021	2022
Nombre de places	240		
Nombre de personnes hébergées	273	274	283

TENDANCES 2023

Le service propose un accompagnement social global orienté vers un accès à un socle de droits dès l'arrivée puis la poursuite d'objectif individualisés dans les champs de l'insertion et du logement pour la recherche de solutions pérennes.

Tout au long de la prise en charge au SHA, plusieurs axes de travail sont priorités et continuent de bénéficier d'un investissement important de l'ensemble de l'équipe :

■ Attention portée aux enfants et aux adolescent-es sur le site du Rondeau : accès aux loisirs et à un programme ludique ; soutien à la scolarité.

■ Poursuite et développement des liens avec le Département concernant la Protection de l'enfance (ASE et PMI).

■ Consolidation des liens avec les partenaires de santé.

■ Lutte contre les addictions et prévention des consommations.

■ Soutien de l'insertion des ménages par la mise en place d'Ateliers Socio Linguistiques dans le cadre du FLE.

■ Lutte contre la désespérance et la délinquance et pour l'insertion professionnelle des jeunes majeurs.

En 2023, le SHA continuera à entretenir des liens soutenus avec les partenaires institutionnels pourvoyeurs de droits (Préfecture de l'Isère, CAF, CPAM, etc.) avec l'objectif de limiter toutes les formes de non recours.

Pour les appartements, la priorité restera la rénovation partielle ou totale afin d'améliorer les conditions de vie des ménages et d'assurer la pérennité du bâti.

Sur le volet organisationnel, le SHA poursuivra sa structuration et la mise en place d'outils de suivi et d'accompagnement dans un objectif réaffirmé de renforcer la fluidité des parcours de la rue vers le logement des ménages de l'HU.



LES CENTRES D'HÉBERGEMENT ET DE RÉINSERTION SOCIALE (CHRS)



Les faits marquants en 2022

Élaboration du nouveau Contrat Pluriannuel d'Objectifs et de Moyens 2023-2027 des CHRS assorti d'un plan d'action composé de 15 fiches.

Augmentation des ressources de direction des CHRS en raison du développement progressif des activités depuis 2014 :

- Augmentation du nombre de places ;
- Intégration de 6 places Lits Halte Soins Santé (LHSS) ;
- Ouverture de nouveaux dispositifs pour remplir l'objectif de réponse à l'évolution des besoins des publics.

Le recrutement d'un poste d'adjointe au CHRS Henri Tarze a permis de repositionner le poste du CAI à temps plein sur ce service.

Poursuite de l'expérimentation Logement d'Abord dans un objectif de fluidité des parcours en hébergement d'urgence.

Travail mené en équipe sur les contours du projet de service et notamment les outils utilisés dans le parcours d'accompagnement à partir d'un diagnostic posé en séminaire CAI en présence des élu-es et de la DDETS.

Suite à l'ouverture des 6 places pour femmes victimes de violences du CHRS Henri Tarze fin 2021 et début 2022 une formation validante a permis la montée en compétence de l'ensemble des professionnel-les sur les spécificités des publics accompagnés.

CHRS d'urgence - Centre d'Accueil Intercommunal (CAI)

87

PLACES

en collectif

et

13

PLACES

Logement d'abord
{3 logements}

Le CAI accueille un public d'hommes, de femmes et de familles sans abri en situation de détresse médicale, psychique et sociale, accessible exclusivement sur orientation par le 115.

Un dispositif spécifique de 6 places est ouvert aux femmes victimes de violence.

Les missions du CAI

- Mettre à l'abri les ménages.
- Accompagner dans une dynamique de projet.
- Permettre l'accès aux droits dans le cadre d'un accompagnement social global.

- Viser une solution de sortie adaptée avec pour finalité l'accès au logement durable.

L'activité en 2022

- **155 personnes** au total ont été accueillies au CAI en 2022
- **60%** des ménages entrés sur l'année sont des **femmes seules** ou des **femmes seules avec enfants**, notamment, dans le cadre du dispositif de protection des femmes victimes de violences.
- **Plus de 38%** des personnes entrées en 2022 sont des **enfants**.

CHRS d'insertion - Henri Tarze

Le CHRS Henri Tarze accueille un public d'hommes, de femmes et de familles avec perspectives d'insertion qui connaissent de graves difficultés, notamment économiques, familiales, de logement, de santé, etc.

L'accès se fait exclusivement sur orientation par le SIAO de l'Isère suite au dépôt d'un dossier de demande d'admission par le-la référent-e social-e du ménage.

Les missions du CHRS Henri Tarze

- Accompagner les personnes accueillies autour de leur projet de vie.
- Favoriser l'accès au logement durable.
- Permettre la stabilisation du mode de vie et l'épanouissement personnel.

L'activité en 2022

- **1 ménage entrant** en 2022 (4 personnes dont 2 enfants) contre 5 ménages en 2021
- **7 ménages sortants** en 2022 (8 adultes et 6 enfants) contre 6 ménages sortants en 2021

Tous publics confondus, la durée moyenne de séjour est toujours importante, mais évolue favorablement chaque année.

Les **femmes seules avec ou sans enfants** représentent **78%** des ménages accueillies au CHRS Henri Tarze.

53

PLACES

(dont 6 places créées en décembre 2021)

39 en collectif

14 dans le diffus

TENDANCES 2023

Le recrutement du-de la nouveau-elle Directeur-riche des CHRS pour assurer la transition avec le départ en retraite de l'actuel.

L'issue de la phase d'évaluation a débouché sur l'élaboration d'un nouveau CPOM assorti d'un plan d'actions 2023-2027.

Les chantiers à venir correspondent aux objectifs et attendus fixés par le CCAS et la Ville de Grenoble et partagés avec la DDETS.

Des projets d'amélioration constituent un axe important des services :

Étude d'installation d'un système de WIFI sécurisé à usage des résidents.

Dédoublage des salles de bain de l'aile famille du CAI.

Renforcement des compétences des professionnel-les en Réduction des Risques notamment. Des ressources dédiées et un programme de formation doivent accompagner ce mouvement

LES ÉTABLISSEMENTS SANTÉ-PRÉCARITÉ

Le service des Lits Halte Soins Santé (LHSS)

78
DEMANDES

étudiées en commission

18
PERSONNES

accueillies

292
JOURS

Durée moyenne de séjour
[161 jours en 2021]

6
SORTIES RÉALISÉES

Faute de solution avale pour les personnes ayant stabilisé leur état de santé

Les **11 Lits Halte Soins Santé** du CCAS de Grenoble accueillent temporairement des personnes majeures sans domicile fixe, quelle que soit leur situation administrative, ne pouvant être prises en charge par d'autres structures, dont la pathologie ou l'état général ne nécessite pas une prise en charge hospitalière ou médico-sociale spécialisée mais est incompatible avec la vie à la rue.

Les 11 places sont réparties sur 2 sites : **6 lits au CAI** et **5 au sein des Lits d'Accueil Médicalisés**. Cette répartition permet d'apporter des réponses au plus proche des besoins des personnes en terme de soins et de surveillance médicale.

Taux d'occupation et nombre de personnes accueillies en 2022

	2017	2018	2019	2020	2021	2022
Nombre de places	9	9	9	11	11	11
Nombre de personnes	33	38	31	25	26	27
Nombre de nuitées	3022	3055	3153	3022	3846	4104
Taux d'occupation	92 %	93 %	96 %	92 %	96 %	100 %

L'activité en 2022

Suite au constat partagé avec les acteurs de la santé sur le territoire Grenoblois le CCAS a répondu début 2022 à l'ouverture d'une équipe de LHSS Mobile (Équipe Mobile Précarité Santé) pour compléter l'offre de soin en articulation avec les structures existantes. L'EMPS est adossé à la structure LAM et LHSS et le travail de cette équipe composée d'un temps d'in-

firmier et de travailleur social s'organise en journée de semaine sous la forme d'aller vers en santé pour les publics à la rue et dans les lieux de vie des personnes pour les personnes hébergées et logées en complément des moyens déjà présents.

Depuis fin 2022 les infirmières de cette équipe interviennent aussi sur les 6 places LHSS du CAI sur un temps de travail dédié complémentaire.

TENDANCES 2023

Pour le volet bâtiminaire :

Déménagement des 25 LAM-LHSS ouverts dans les locaux de la Résidence autonomie Le Lac pour intégrer les locaux dédiés à horizon avril 2023. La première étape du projet consistera à la préparation des nouveaux locaux. En effet, une opération de travaux de mise aux normes en d'accessibilité du bâti, de création d'espace de bureau pour accueillir la nouvelle équipe et d'amélioration du cadre de vie est prévue dès janvier 2023. L'équipe et les résident-es participeront activement à cette étape du projet.

Projet de développement :

Puis courant 2023, le CCAS souhaite donner suite

de l'expérimentation des LHSS mobiles dans le cadre de la réponse à APP qui paraîtra au mois de mai. Cette perspective doit permettre de poursuivre le déploiement du dispositif et de pérenniser l'activité de l'équipe dédiée. Le projet prévoit l'élaboration et l'écriture d'un projet de service dans une démarche de co-construction avec l'équipe et les partenaires.

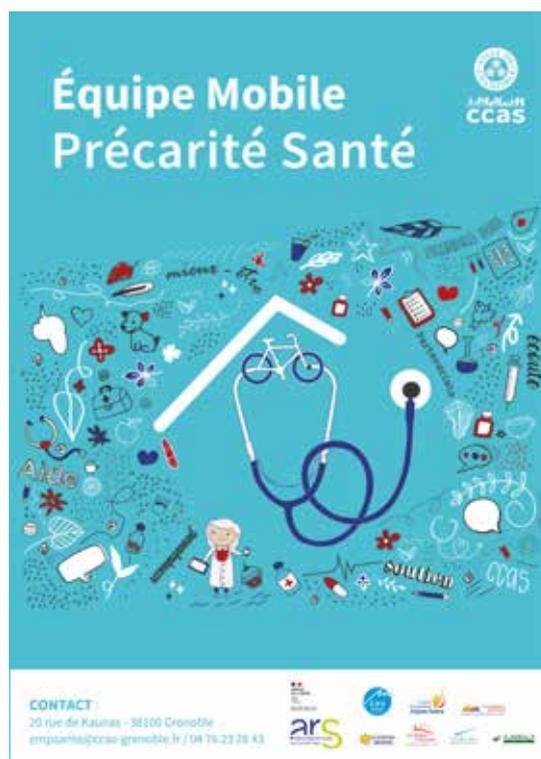
Enfin, il est prévu le déploiement de l'action d'Intermédiation Locative renforcée en santé, développée en partenariat avec l'association Un Toit Pour Tous (UTPT) pour le volet accompagnement social des ménages. De son côté le CCAS est mobilisé pour le diagnostic initial et la réponse aux besoins en santé pendant la durée de la mesure.

Zoom sur l'Équipe Mobile Précarité Santé (EMPS)

Soutenu par l'Agence Régionale de Santé Auvergne-Rhône-Alpes et s'inscrivant pleinement dans les démarches d'aller-vers et d'accompagnement médico-social des publics en grande précarité, le CCAS de la Ville de Grenoble a mis en place en 2022 une Équipe Mobile Précarité Santé, ayant pour objectif de contribuer à l'accès aux soins et à la prise en charge médicale des personnes en situation de grande précarité et de lutter contre le non-recours.

L'EMPSanté intervient auprès de personnes présentant une ou plusieurs problématiques de santé, rencontrant des difficultés d'accès aux soins, vivant soit en structure d'hébergement dépourvue de ressources en soins, soit sans solution d'hébergement.

Cette équipe pluridisciplinaire, composée d'une médecin, d'infirmières, d'une travailleuse sociale, et d'une psychologue, peut intervenir sur la réalisation de soins techniques ou d'un bilan de santé, de l'accompagnement dans l'accès au soins, l'ouverture de droit et un accompagnement social en lien avec la problématique santé, etc.



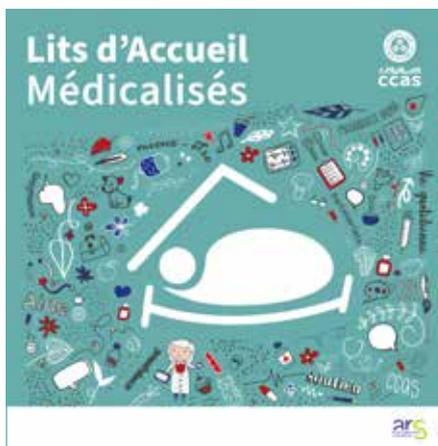
Le service des Lits d'Accueil Médicalisés (LAM)

D'une capacité de **20 places**, le service des **Lits d'Accueil Médicalisés (LAM)** offre un hébergement, des soins médicaux et paramédicaux, un suivi thérapeutique, un accompagnement social, des prestations d'animation et d'éducation sanitaire sans limitation de durée. Ouvert 24h/24 et 7j/7 le service accueille des « personnes majeures, sans domicile, quelle que soit leur situation administrative, atteintes de pathologie lourdes et chroniques, irréversibles, séquellaires ou handicapantes, de pronostic plus ou moins sombre, pouvant engendrer une perte d'autonomie et ne pouvant être prises en charge dans d'autres structures.

L'activité en 2022

■ Préparation de la phase de déménagement des 25 LAM LHSS ouverts temporairement dans les locaux de la Résidence autonomie Le Lac pour intégrer des locaux dédiés à horizon avril 2023

■ Finalisation de l'élaboration et de la rédaction du nouveau projet de service des LAM incluant un plan d'action à développer pour les années à venir



Taux d'occupation et nombre de personnes accueillies en 2022

	2020	2021	2022
Nb de personnes accueillies	29	23	31
Taux d'occupation	64,6 %	86,7 %	87 %

31

PERSONNES

accueillies

43

DEMANDES D'ADMISSION

6

COMMISSIONS

d'admission
partenariale

13

SORTIES

dont 4 décès

TENDANCES 2023

Projet bâtiminaire :

Déménagement des 25 LAM LHSS dans les locaux dédiés du bâtiment les Delphinelles, situés 20 Rue Kaunas, offrant des chambres individuelles, des locaux adaptés aux personnes à mobilité réduite et plus faciles d'accès aux transporteurs ainsi que des espaces collectifs à usage des résident-es [espace cuisine, salon d'étage pour recevoir des visites, salle de sport, jardin extérieur privatif].

Projet de service :

Suite à l'étape de rédaction du projet de service, la perspective reste la mise en œuvre des actions ciblées pour 2023 : actions de Réduction des Risques notamment. Pour cet aspect du projet, une priorité sera donnée à l'éducation thérapeutique et à la montée en compétence de l'équipe sur les questions de réduction des risques liées aux consommations. Un programme de formation adressé aux équipes LAM LHSS et LHSS mobiles doit accompagner cette montée en compétence des professionnels.



LA DIRECTION D'ACTION SOCIALE **PERSONNES ÂGÉES**

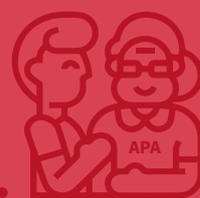
... EN CHIFFRES



31 150

GRENOBLOIS-ES DE 60 ANS ET +

Soit 20 % de la population



55 %

des 80 ans et +
vivants seul-es
soit 4800 personnes
[42 % en France]

94 %

des 80 ans et +
vivent dans un
logement ordinaire
soit 8250 personnes
[90 % en Isère]

2 719

personnes âgées
bénéficiaires de l'APA
[Allocation Personnalisée
d'Autonomie]

Vivre son Âge

<<Bien Accompagné-e>>

2023



Triporteur lutte contre l'isolement



2 Antenne Social



2 EHPAD

André Léo et Lucie Pellat

Sport



Dispositif Canicule



4 Résidences Autonomie

Les Alpains, Montesquieu, Saint Laurent et Le Lac



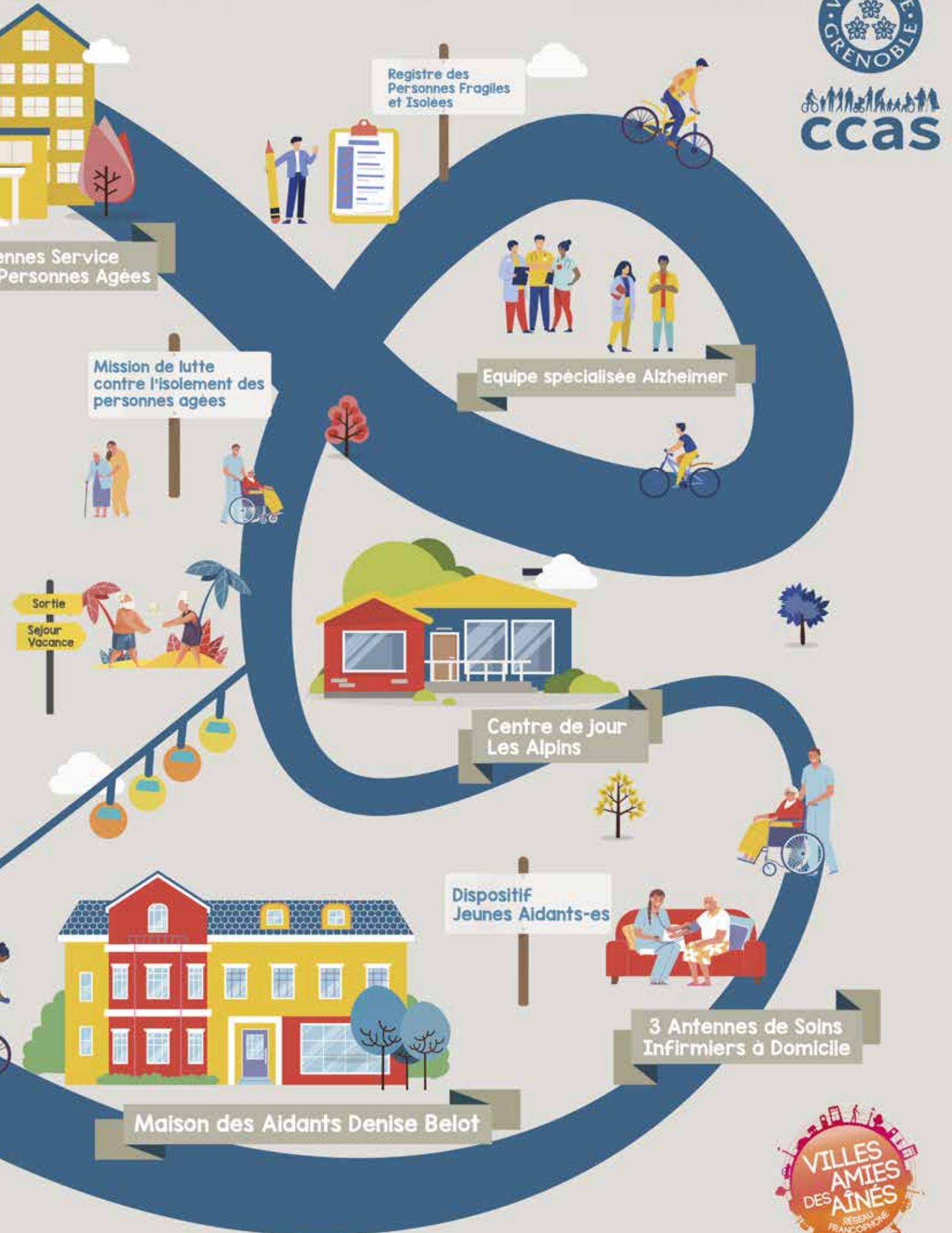
Restauration à Domicile



Benevolat

Culture





LA POLITIQUE PERSONNES ÂGÉES

La Direction d'action sociale Personnes Âgées a été marquée en 2022 par d'importants changements pour les établissements d'hébergement ainsi que par une poursuite des actions innovantes et d'aller-vers de ses services, toujours dans un objectif d'amélioration continue de l'accompagnement des usager-ères.

Si en 2022 les taux d'occupation des établissements d'hébergement pour personnes âgées, EHPAD, Résidence autonomie, ou du Centre d'accueil de jour sont encore le reflet de la crise sanitaire de la Covid 19, il faut noter la relance cette année de projets et d'activités qui contribuent toujours à l'action en direction des aîné-es :

■ **La poursuite des actions d'aller-vers et pour le développement de la veille sociale** : veille adaptée pour les personnes inscrites au registre des personnes fragiles et isolées, aller-vers en triporteur dans les différents quartiers et dispositif « Les Éclaireurs » de Grenoble.

■ **La consolidation des actions en faveur des aidant-es, en lien avec la Maison des Aidants mais aussi le SSIAD et le SSPA** ; l'accompagnement des professionnel-les, des personnes âgées et de leurs proches sur le recueil de la parole concernant la fin de vie ; le renforcement de l'accompagnement des situations complexes à domicile grâce aux places de « SSIAD renforcé » pour l'année 2022

■ **L'ouverture en septembre 2022 de l'EHPAD André Léo**, écrivaine féministe, et de son « Café Léo » grâce aux partenariats tissés, l'avancée vers la **requalification de l'EHPAD Saint-Bruno** en résidence autonomie

■ **Le lancement de la première tournée de la restauration à domicile avec des contenants en verre**, pour un objectif de réemploi dans l'esprit de la loi AGECE.

La direction d'action sociale Personnes Âgées a lancé par ailleurs en septembre 2022 la construction de son projet de direction 2023-2027 qui s'appuie sur la participation des professionnel-les des différents services.

ZOOM SUR L'OUVERTURE DE L'EHPAD ANDRÉ LÉO, ÉCRIVAINNE FÉMINISTE

L'EHPAD André Léo, écrivaine féministe, ce sont 84 places pour les personnes âgées dépendantes en perte d'autonomie, avec ou sans troubles cognitifs, et l'ouverture, pour la première fois par le CCAS, de deux Unités Psycho-Gériatriques [UPG].

L'EHPAD propose un cadre de vie de qualité dans un bâtiment à haute qualité environnementale, au cœur d'un quartier en pleine mutation.

L'EHPAD André Léo, c'est aussi le Café Léo, à la fois lieu de rencontres et d'animations qui s'appuie sur un réseau de partenaires du quartier et de la ville, en particulier les acteurs culturels, pour proposer un programme riche tourné vers l'intergénérationnel.



Intergénérationnel et Action Sociale

Le lien entre les générations
Le mode de communication, de transmission et de partage
Les activités intergénérationnelles



L'intergénérationnel comme fondement

Démarches, dispositifs, actions

- ✘ **ÉTABLISSEMENTS D'HÉBERGEMENT**
Lieu de rencontre de toutes les générations
- ✘ **VILLE AMIE DES ÂGÉS**
Démarche locale pour les 55 ans et plus
- ✘ **MAISON DES HABITANTS**
L'intergénérationnel intégré dans les projets sociaux

Mais aussi

- ✘ Projets pédagogiques des écoles/bibliothèques

Des espaces propices au développement de projets intergénérationnels

- ✘ **LE CAFÉ LÉO**
Au sein de l'EHPAD André-Léo
- ✘ **CARAVANE DES DROITS**
Espace de convivialité de la caravane
- ✘ **MAISON DES HABITANTS**
- ✘ **ÉTABLISSEMENTS D'HÉBERGEMENT**
CHRS LAM, EHPAD, Résidentiels autonomes, etc.

Mais aussi

- ✘ Places aux vitrines
- ✘ Jardins dans les écoles
- ✘ Bibliothèques
- ✘ Espaces sportifs
- ✘ Caravanes seniors
- ✘ Bénévoles ensemble, etc.

Des actions et projets spécifiques

- ✘ **SEJOURS INTERGÉNÉRATIONNELS**
Séjours familles/âgés à Missisquoi
- ✘ **PAPYFOOT - MAMYFOOT**
Tournoi de babyfoot intergénérationnel
- ✘ **THÉ DANSANTS**
- ✘ **MAISON DES JEUX**
Partenariat avec les établissements DMSJA
- ✘ **ENGAGEMENT CITOYEN**
Conventionnement avec l'université pour l'engagement citoyen dans les établissements personnes âgées
- ✘ **ECHANGES DE SAVOIRS**
Niveau d'échanges de savoirs et ateliers des savoirs dans les MDH
- ✘ **CHANTIERS OUVERTS AU PUBLIC**
- ✘ **RÉSIDENCES D'ARTISTES**
Pour projet culturel dans les CHRS
- ✘ **LE RONDEAU**
Actions d'entretien du site
- ✘ **ÉVÉNEMENTS FESTIFS**
Dans les structures d'hébergement
- ✘ **TEMPS INTERGÉNÉRATIONNEL**
En lien avec un EHPAD et les EAJE New-York, Chapi-Chappo et Châtelet
- ✘ **LECTURE INTERAGÉS**
Tous les trimestres à l'EAJE Armand
- ✘ **SOIRÉE COMPTINAGES**
Tous les trimestres à l'EAJE 3 Palm (parents/enfants/personnes âgées)
- ✘ **RÉALISATION D'UNE WEB SÉRIE**
- Quand j'étais petit... - en lien avec la Maison Pour Tous
- ✘ **LA GRANDE LESSIVE**
En lien avec la Maison Pour Tous et l'Union de Quartier

Mais aussi

- ✘ Activités sportives proposées par les clubs/associations familiales



LES RÉSIDENCES AUTONOMIE



Le CCAS propose, au travers de ses 4 résidences autonomie, 281 places dans des logements dédiés à des personnes âgées autonomes en situation de fragilité, avec une continuité de présence 24h/24, et des services optionnels (restauration, blanchisserie, animation, ...)

4

RÉSIDENCES
AUTONOMIE

269

PLACES DE
LOGEMENT
PERMANENT

12

PLACES DE
LOGEMENT
TEMPORAIRE

35

DOSSIERS

présentés en commission d'admission
partenariale

80

ANS

Âge moyen des
résident-es

L'activité en 2022

■ **Un taux d'occupation en recul :** le nombre de journées facturées est en baisse [67 449 en 2022 contre 71 647 en 2021]. La crise du Covid en 2020 et 2021 a eu un fort impact et des effets qui se prolongent sur le taux d'occupation des résidences.

Taux d'occupation

2019	2020	2021	2022
87 %	85,16 %	75,21 %	70,80 %

■ **Un accueil de personnes autonomes mais aux fragilités multiples :**

- Plus d'1 personne sur 3 en GIR 3 ou 4
- 19% des résident-es bénéficient d'un suivi psychiatrique
- 6,9% ont connu des périodes de vie à la rue
- 15% sont issu-es du champ du handicap

■ Une diminution du nombre, toujours élevé, de personnes bénéficiaires de l'aide sociale à l'hébergement

Bénéficiaires de l'Aide sociale à l'hébergement

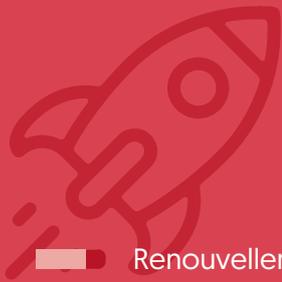
2019	2020	2021	2022
42 %	44,30 %	45 %	39,06 %

Les faits marquants en 2022

■ **Séjour des résident-es à la Grande Motte** en partenariat avec l'ANCV et la CARSAT : 25 résident-es provenant des 4 résidences autonomies ou à domicile sont parties dans un village-vacances à la Grande Motte accueillant également des familles, des couples sans enfants et des jeunes. Les animations et prestations proposées sont à la fois identiques et adaptées en fonction du public accueilli. Les résident-es ont pu tisser des liens entre eux et avec les autres vacancier-ères présent-es sur le site, confortant la démarche d'inclusion portée par le CCAS auprès des usager-ères.

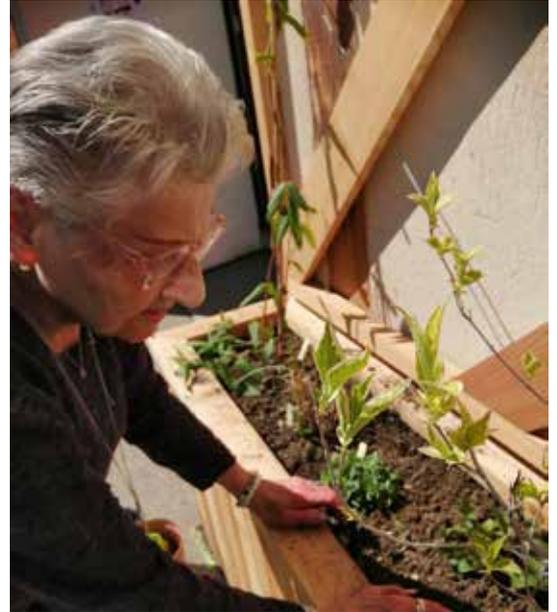
■ **Adoption d'un nouveau logiciel de facturation et de suivi d'activité Mil-lésime** en octobre par les résidences, logiciel commun aux services et établissements de la DASPA qui facilite le parcours administratif de l'usager-ère du domicile à l'EHPAD ainsi que la traçabilité des événements indésirables et des activités effectuées.

■ **Mise en place d'un groupe de travail "Animation"** composé d'Aides Médicopsychologiques des quatre Résidences autonomie pour mettre en place des projets transversaux.



TENDANCES 2023

- Renouvellement du CPOM 2023-2027
- Mise en place de l'évaluation externe dans les quatre résidences autonomie
- Organisation d'un séjour pour les résident-es
- Prospection et communication pour augmenter les taux d'occupation dans les résidences autonomie
- Mieux connaître les usager-ères pour renforcer leur accès aux droits : poursuivre le travail autour de la prévention et de la gestion des impayés, améliorer le lien avec le Trésor Public.
- À l'occasion de la fermeture pour travaux de l'EHPAD Saint-Bruno (juin 2023), accompagnement et accueil des résident-es de l'EHPAD Saint-Bruno les plus autonomes dans les résidences autonomies et les autres vers les EHPAD du CCAS.



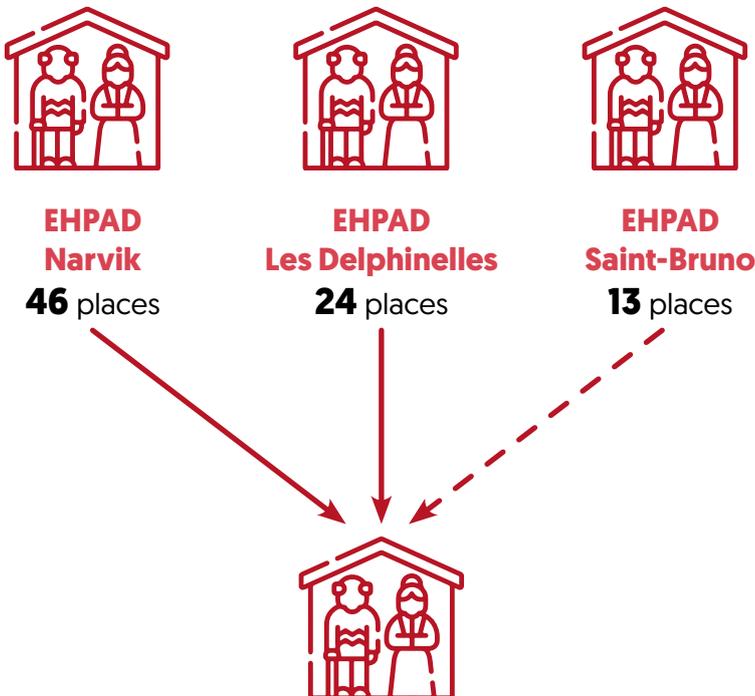
LES EHPAD

ÉTABLISSEMENTS D'HÉBERGEMENT POUR PERSONNES ÂGÉES DÉPENDANTES



Les 3 EHPAD du CCAS proposent un accueil pour des personnes âgées dépendantes. Les EHPAD ont pour mission d'accompagner les personnes fragiles de plus de 60 ans et de préserver leur autonomie. Ils assurent une prise en charge globale comprenant l'hébergement, la restauration, l'animation et le soin.

En 2022, le CCAS a vu la structuration des places d'hébergement pour personnes âgées dépendantes grandement modifiée. En septembre 2022, **l'ouverture de l'EHPAD André Léo**, écrivaine féministe s'est faite de façon concomitante avec la fermeture des EHPAD Narvik et Delphinelles et 21 places de l'EHPAD St Bruno.



EHPAD André Léo (ouverture septembre 2022)

Une capacité de **84** places dont **28** en Unité Psycho-gériatrique [UPG]. Montée en charge progressive avec un taux d'occupation réel de 65 % sur 4 mois.

EHPAD Saint-Bruno

Une capacité de **75** places puis **62** à partir de septembre 2022. L'activité est marquée par la perspective de l'EHPAD André Léo puis des travaux futurs.

Taux d'occupation réel

2019	2020	2021	2022
93 %	93 %	82 %	64 %

EHPAD Lucie Pellat

Une capacité de **79** places

Taux d'occupation réel

2019	2020	2021	2022
78 %	79 %	71 %	87 %



Les faits marquants en 2022

Les **taux d'occupation des EHPAD** du CCAS en 2022 reflètent encore l'impact de la crise sanitaire, les établissements ayant été touchés par le Covid à la fin de l'année 2020 et en 2021. Par ailleurs, le déménagement proche des deux établissements Narvik et Delphinelles vers le futur EHPAD André Léo, écrivaine féministe, a quelque peu ralenti les demandes d'admission.

L'année a été marquée par la préparation des résident-es, des familles, des équipes des EHPAD Narvik, Delphinelles, et Saint-Bruno à leur **entrée dans l'EHPAD André Léo, écrivaine féministe**. Le déménagement en septembre 2022, vers le nouvel EHPAD a été un grand bouleversement pour les résident-es, leur famille et les personnels. Le « **Café Léo** », dont l'aménagement se poursuit, est un marqueur de l'ouverture vers l'extérieur de ce nouvel établissement.

Des **projets, en lien avec les services du CCAS** (SSIAD pour la participation à des animations partagées, Centre d'accueil de jour), ont été mis en œuvre, ainsi que le renforcement de liens de partenariats.

TENDANCES 2023

Finaliser le projet « Café Léo », tiers lieu de l'EHPAD après quelques mois d'ouverture pour une mise en œuvre du projet qui tient compte des usages des résident-es, des familles et des personnels

Signature du Contrat Pluriannuel d'Objectifs et de Moyens 2023-2027 avec l'ARS et le Département de l'Isère

Augmenter le taux d'occupation du service et développer les activités du service

Travailler de façon plus soutenue encore sur la transversalité des actions mises en œuvre dans les établissements et services pour personnes âgées du CCAS (notamment intégration des différents publics dans les réponses aux appels à projet de nos financeurs)

Soutenir l'ouverture sur l'extérieur : partenariat, collaboration, coordination....

Quel avenir pour Narvik, Les Delphinelles et Saint-Bruno ?

En 2023, que deviendront les établissements après le déménagement à l'EHPAD André Léo, écrivaine féministe ?

L'**EHPAD Les Delphinelles** accueillera le dispositif des Lits d'accueil médicalisé, géré par le CCAS.

L'**EHPAD Saint Bruno** va connaître une période de travaux en vue d'une requalification en résidence autonomie, ses résident-es déménageront fin juin 2023.

L'**EHPAD Narvik** accueillera à moyen terme la Cité des Aîné-es et des Aidant-es. Le projet s'affine en 2023.



© Tomas Bozzato



LE CENTRE D'ACCUEIL DE JOUR & LA MAISON DES AIDANT-ES

24

PLACES JOURNALIÈRES

Au Centre d'Accueil de Jour

Le Centre d'accueil de jour [CAJ] est un lieu de vie dédié à l'accueil de personnes présentant une maladie d'Alzheimer ou des symptômes apparentés qui s'insère dans le réseau de soutien à domicile. Il propose des activités à visées thérapeutiques en s'appuyant sur les capacités de la personne aidée.

La Maison des Aidant-es est une plateforme d'accompagnement et de répit des aidant-es. Ce lieu se veut accessible, il favorise les rencontres entre aidant-es confronté-es aux mêmes difficultés. Les aidant-es peuvent se détendre en participant aux différentes animations proposées telles que la gymnastique douce, le Qi Gong, etc.

40

NOUVELLES SITUATIONS

suivies en 2022

Les faits marquants en 2022

Au sein du Centre de Jour

Temps de sensibilisation sur l'accompagnement de personnes âgées ayant des troubles cognitifs ou apparentés auprès d'une quinzaine de professionnel·les [aides-soignant-es, infirmier·ères, agent-es de propreté et de restauration etc.] en vue de l'ouverture de l'EHPAD André Léo, écrivaine féministe, qui est doté de deux UPG de 14 places chacune. Les thématiques abordées : prendre soin, type d'animation à proposer pour mieux stimuler ce public, etc. Ce temps de sensibilisation a été très formateur pour les personnes concernées et a permis de lever des appréhensions sur le suivi de ces personnes.

Projet avec le Centre de Développement Chorégraphique Le Pacifique dans le cadre du financement Culture et Santé.

Au sein de la MDA

Restructuration de la Maison des Aidant-es par la constitution d'une nouvelle équipe composée d'une coordinatrice, une psychologue et une AES [anciennement AMP].

Mise en application de l'utilisation de l'outil Millésime, logiciel commun aux établissements DASPA.

Organisation d'un séjour ressource pour les aidant-es à la Grande Motte permettant à 15 aidant-es de s'aménager un moment de plaisir pour eux et de prendre du recul sur leurs préoccupations du quotidien marqué par l'accompagnement de leurs proches. Un travail autour de la séparation de l'autre a été fait en amont du séjour en lien avec l'équipe de la MDA.

218

AIDANT-ES

ont contacté la Maison des Aidants en 2022

55

ACCUEILS

en halte-répît



TENDANCES 2023

Centre de Jour

- Mettre en œuvre les préconisations et propositions issues de l'évaluation externe
- Augmenter le taux d'occupation du service et développer les activités du service
- Renforcer le partenariat avec le nouvel EHPAD d'André Léo, écrivaine féministe
- Soutenir l'ouverture sur l'extérieur : partenariat, collaboration, coordination....

Maison des Aidant-es

- La mise en place d'un nouveau dispositif dédié aux jeunes étudiant-es ou travailleur-euses aidant-es
- L'organisation de l'anniversaire des 10 ans de la Maison des Aidant-es
- La réflexion d'un temps de sensibilisation et de présentation de la Maison des Aidant-es aux services d'aide à domicile
- Intégrer la réflexion autour de la Cité des Aîné-es et des Aidant-es



LE SERVICE DE SOINS INFIRMIERS À DOMICILE (SSIAD)



Le Service de Soins Infirmiers à Domicile intervient sur prescription médicale pour des soins de base, relationnels, et des soins techniques auprès de personnes âgées de plus de 60 ans atteintes de pathologies chroniques. Le SSIAD est également composé d'une Équipe Spécialisée Alzheimer.

Le SSIAD

Le SSIAD est organisé en 6 antennes composées : d'une infirmière coordinatrice, de 2 ETP d'infirmier-ères qui réalisent les soins sur prescription médicale et les soins relevant de leur rôle propre, de 7 ETP aides-soignantes qui réalisent, sous la responsabilité des infirmières coordinatrices, les soins de base et relationnels et concourent à l'accomplissement des actes essentiels de la vie correspondant à leur formation, d'une ergothérapeute et d'une psychologue.

Nombre de places

	Personnes âgées	Personnes handicapées	Équipe spé. Alzheimer
Nombre de places	240	9	10

Taux d'occupation

	2019	2020	2021	2022
Taux d'occupation du SSIAD	80 %	72 %	61 %	63 %

Un taux d'occupation qui reste fragile

Le taux d'occupation reste fragile du fait de postes vacants qui ne permettent pas de répondre à toutes les sollicitations. Le SSIAD est caractérisé aussi par la prise en charge de situations particulièrement complexes, expertise reconnue en 2021-2022 avec l'attribution de 5 places de SSIAD renforcé, permettant d'allouer des moyens supplémentaires pour une prise en charge pluridisciplinaire de personnes cumulant plusieurs vulnérabilités.

Les faits marquants en 2022

■ une forte progression des temps d'accompagnement

■ une progression significative du travail en réseau avec les différents partenaires du soutien à domicile



TENDANCES 2023

- Renforcer les bonnes pratiques de prise en charge du-de la patient-e et s'appuyer sur l'évaluation interne
- Ajuster la politique d'admission et consolider les partenariats
- Fluidification des liens avec le EHPAD, notamment avec l'EHPAD André Léo, écrivaine féministe (temps d'animations partagés)
- Préparation de l'évolution en service autonomie
- Signature du Contrat Pluriannuel d'Objectifs et de Moyens 2023-2027 avec l'ARS et le Département

L'Équipe Spécialisée Alzheimer (ESA)

L'Équipe Spécialisée Alzheimer dispense des séances de réhabilitation et de réadaptation à domicile pour les personnes diagnostiquées maladie d'Alzheimer ou apparentée, débutante à modérée. Elle a été créée en 2012 dans le cadre de la mesure 6 du plan Alzheimer.

L'intervention de l'équipe spécialisée vise à permettre de maintenir ses capacités, d'améliorer les relations entre la personne et son aidant-e et d'adapter, si besoin, son environnement.

On distingue trois formes d'actions :

■ Une action auprès de la personne accompagnée permettant le maintien des capacités restantes, et l'apprentissage de stratégies de compensation.

■ Une action auprès de l'aidant-e permettant d'améliorer ses compétences «d'aidant-e» (communication verbale et non verbale, éducation thérapeutique).

■ Une action sur l'environnement permettant de maintenir ou d'améliorer le potentiel cognitif, moteur et sensoriel ainsi que la sécurité (ex : prévention des chutes).

Psychologue situations complexes à domicile

*Est appelée situation complexe, toute situation humaine qui associe au moins 2 critères : un critère **maladie-pathologie** (pathologies chroniques, pathologies évolutives) et un critère de **vulnérabilité**, susceptible d'induire ou induisant une perte d'autonomie (critère psychologique, social, environnemental).*

La psychologue intervient :

■ En soutien et/ou complémentarité autour des problématiques individuelles des personnes suivies par les services «personnes âgées», en vue d'améliorer la prise en charge et l'accompagnement par les professionnel-les ;

■ En soutien auprès de personnes et de leurs aidant-es « naturel-les » dont la situation nécessite un accompagnement psychologique à court terme ;

■ En proposition d'actions collectives à partir des problématiques émergentes.

Autant que possible, les personnes sont reçues dans un équipement du CCAS, à proximité de leur domicile. Cela permet de sortir du domicile, pas toujours propice aux entretiens, et de s'engager différemment dans cet accompagnement (maintien de l'autonomie).

Les personnes suivies sont toutes en lien avec une assistante sociale référente.

L'intervention est la plus souvent **liée à un et/ou plusieurs changements** (décès, problème de santé, déménagement à venir....) créant un déséquilibre psychologique qui nécessite alors un accompagnant, afin de retrouver un état de stabilité.

Fin 2022, le financement à titre expérimental obtenu via un appel à projet de l'Agence Régionale de Santé (ARS) pour **renforcer le soutien psychologique** des patient-es du service a été pérennisé grâce à un bilan positif reconnu par l'ARS.

249

PERSONNES

accompagnées par le SSIAD

101 personnes accompagnées par l'ESA

81 394

INTERVENTIONS

d'aides-soignant-es et infirmier-ères

831 séances réalisées par l'ESA

361

JOURS

Durée moyenne de séjour pour le SSIAD

3 mois d'accompagnement pour l'ESA

168

SITUATIONS

suivies par la psychologue en 2022 (101 en 2021)

112 femmes et **56 hommes**

78

ANS

Moyenne d'âge des personnes suivies par la psychologue

LA RESTAURATION À DOMICILE (RAD)



Le Service Restauration à Domicile s'inscrit dans la politique d'accompagnement des Grenoblois-es en perte d'autonomie et contribue au soutien à domicile des personnes âgées du fait de son action et de sa coordination avec les autres services de soutien à domicile du CCAS et d'autres services intervenant sur le territoire de la ville de Grenoble.

Les agent-es sociaux-ales de restauration livrent chaque jour les repas au domicile des Grenoblois-es retraité-es de plus de 60 ans en situation de fragilité et à titre dérogatoire, aux personnes de moins de 60 ans dans l'incapacité de préparer leurs repas, reconnues par la CARSAT ou par la CDAPH.

L'activité en 2022

753
USAGER-ÈRES

ont bénéficié de
la Restauration à
Domicile en 2022

241 Grenoblois-es ont bénéficié pour la première fois du service de portage de repas en 2022

141 452 repas livrés sur l'année

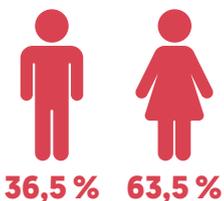
387 repas en moyenne ont été livrés chaque jour

32 % des repas livrés aux personnes les plus précaires

Les faits marquants en 2022

Modernisation de la RAD : Mise en place du nouveau logiciel de facturation et de suivi d'activité Millésime en octobre. Les agent-es de livraison utilisent un smartphone pour accéder à leurs tournées respectives et aux informations des usager-ères. Ils peuvent également y annoter les informations relatives concernant la personne livrée (ex chute, la fatigue, les troubles etc.)

Préservons la planète ! Début de l'expérimentation en octobre sur la mise en place des contenants réutilisables en verre auprès d'une trentaine d'usager-ères dans le cadre de l'application de la nouvelle loi AGEC (Anti-gaspillage pour une économie circulaire)



81
ANS

Âge moyen des
usager-ères

TENDANCES 2023

Poursuite du projet des contenants réutilisables avec la préparation d'une 2ème tournée pour janvier 2024

Renforcer le lien avec les PAGI et les autres établissements et services de la DASPA

LE SERVICE SOCIAL PERSONNES ÂGÉES (SSPA)

2 719

**BÉNÉFICIAIRES
APA**

suivis caractérisés par une augmentation de la grande dépendance

Les missions déléguées par le Département

La convention triennale signée entre le Département et le Service Social Personnes Âgées a été reconduite en janvier 2021. Elle délègue à celui-ci l'établissement des dossiers administratifs de demandes d'Allocation Personnalisée d'Autonomie (APA), l'instruction médico-sociale des de-

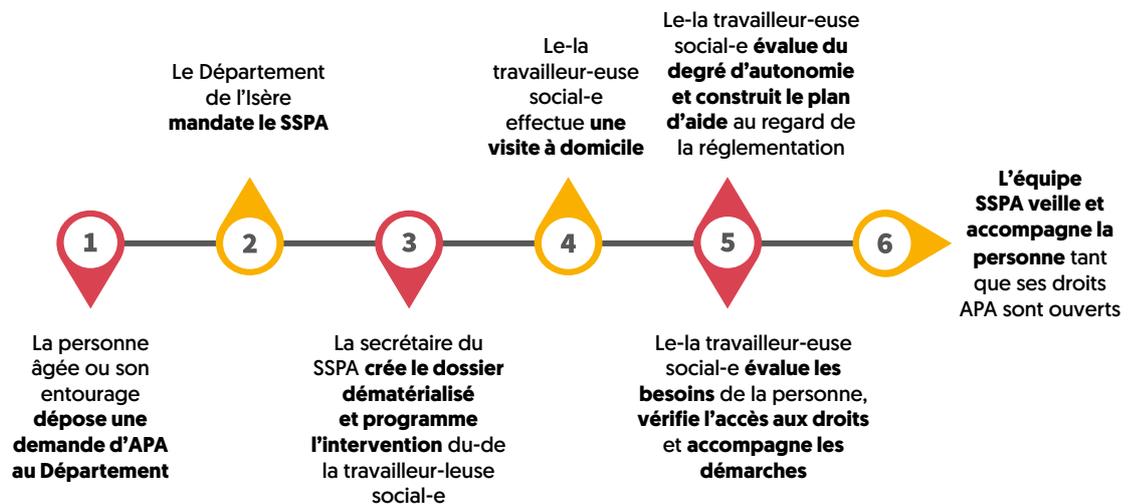
mandes d'APA, la mise en œuvre, le suivi et l'évolution du plan d'aide pour toutes les personnes de plus de 60 ans en même temps qu'un accompagnement social coordonné des personnes âgées de plus de 60 ans en situation d'APA ainsi que de leurs conjoint-es.

3 558

**PERSONNES
ÂGÉES**

grenobloises prises en charge

Le process d'intervention du service



8395

ENTRETIENS

approfondis par téléphone ou mail

2344

ACTES SOLIS

(intervention sur le plan APA)

Les missions fixées par la Ville de Grenoble

Compléter la délégation du Département en assurant une intervention plus large pour les bénéficiaires de l'APA et en renforçant les moyens.

Assurer le suivi de situations complexes hébergées au sein des EHPAD ou CCAS et apporter un soutien technique et un regard domiciliaire au sein des commissions d'admissions des Résidences Autonomie.

Participer à la mise en œuvre obligatoire du Registre des personnes fragiles et isolées sur la commune.

Identifier, contribuer, mettre en œuvre des projets sur le territoire communal visant à apporter une aide aux personnes âgées en perte d'autonomie.

Type de demandes traitées	Nombre de personnes	% bénéficiaires APA concernés
Accès aux droits / Démarches administratives	659	30 %
Santé et soins	325	15 %
Accompagnement vers l'hébergement en structure	495	22 %
Relations familiales et aide aux aidants	254	11 %
Accompagnement dans le logement	158	7 %
Protection de la personne	136	6 %
Vie sociale et culturelle	119	5 %
Accompagnement budgétaire - Aides financières	94	4 %

Les faits marquants en 2022

Aidant Connect: 6 professionnelles formées et habilitées pour réaliser des démarches administratives "à la place de" via une connexion sécurisée.

E-parcours en santé: intégration d'un consortium au sein de l'écosystème sanitaire et social pour une meilleure coordination des acteurs (CHU, etc.)

Ateliers de sensibilisation destinés aux aidant-es: du collectif au service des aidant-es isolé-es

Accompagnement fin de vie: un projet transverse à la DASPA

Rencontres intergénérationnelles: des échanges entre le public et des jeunes en service civique

Évolution de l'activité du SSPA en 2022

Le nombre des bénéficiaires APA à domicile au 31 décembre 2022 connaît une très légère baisse de 0,48 % par rapport à 2021.

Un récent rapport de la Drees¹ (Direction de la recherche, des études, de l'évaluation et des statistiques) confirme une baisse au niveau national, d'un niveau similaire puisqu'elle est évaluée à 0,8 % à domicile et 2,4 % en établissement. Cette évolution

négative pourrait étonner au regard du vieillissement de la population mais plusieurs études constatent un moindre recours à l'APA, « conséquence notamment d'une amélioration progressive de l'état de santé à un âge donné ». Par ailleurs la population du centre urbain grenoblois est proportionnellement moins âgée que sur l'ensemble de la population française, les centres-villes étant quittés au profit du milieu périurbain et rural.

Fragilité et problématiques croissantes observées chez les publics

Fragilité des aidant-es familiaux-ales
Fragilité liée à la dématérialisation des données
Fragilité du soutien à domicile en lien avec le manque de personnel stabilisé des Services de Soutien à Domicile

Difficultés d'accès à un médecin traitant
Punaises dans les logements

1 L'aide et l'action sociales en France > édition 2022 > Drees

LA MISSION LUTTE CONTRE L'ISOLEMENT ET LE REGISTRE DES PERSONNES FRAGILES ET ISOLÉES

Le Registre des personnes fragiles et isolées, 417 personnes inscrites en 2022, assure un rôle de veille et d'alerte dans les situations de risques majeurs.



La veille saisonnière pour prévenir les risques

- 3 campagnes d'appels lors des périodes de canicule
- 417 personnes concernées

« Des cartes postales pour s'évader », un projet innovant pour une offre nouvelle auprès du public fragile et isolé

- 52 agent-es mobilisé-es
- 101 personnes fragiles et isolées bénéficiaires

Deux actions d'aller-vers pour toucher celles et ceux qui ne sollicitent plus les institutions

■ Aller Vers en triporteur avec le Conseil des Aîné-es du réseau Ville Amie Des Aînés (VADA), Ville de Grenoble :

- 17 interventions sur les 6 secteurs de la ville
- 272 personnes rencontrées

■ Expérimentation « Les Éclaireurs », avec des personnes relais dans les quartiers

- 44 professionnel-les de proximités rencontrés (boulangerie, fromagerie, pharmacie, boucherie, union de quartier, etc.) dont 18 engagé-es pour relayer l'information sur le registre
- 309 personnes sensibilisées

Développement du bénévolat : des viviers nouveaux Trois types d'engagements complémentaires pour lutter contre l'isolement :

■ Consolidation du partenariat avec la plateforme Volontaires Solidaires de Grenoble

■ Conventionnement avec l'UGA : développement de l'engagement citoyen des étudiant-es auprès des aîné-es, valorisé dans le cadre d'Enseignements Transversaux Complémentaires

■ Accueil de deux jeunes en service civique durant 7 mois





LES DIRECTIONS
RESSOURCES

LA MISSION OBSERVATION SOCIALE

La Mission observation sociale est rattachée à la Direction générale et travaille en transversalité avec les Directions d'action sociale, en lien avec le Pôle Appui, Méthodes, Innovation, et auprès des directions de la Ville de Grenoble, en lien étroit avec sa Mission évaluation des politiques publiques.



1

AGENTE

1 ETP partagé
Ville / CCAS

La mission occupe une fonction ressource d'aide à la décision permettant aux élu-es, administrateur-trices et professionnel-les de la Ville et du CCAS d'avoir une meilleure connaissance de la population grenobloise et des publics de l'action sociale.

L'observation sociale s'appuie sur des méthodes issues des sciences sociales, et collecte des données quantitatives (interne et externe) et qualitatives, notamment auprès des usager-es.

Les travaux de la mission observation sociale se déclinent en 3 axes principaux :

■ Réalisation et valorisation de **l'Analyse des Besoins Sociaux**

■ **Accompagnement des directions et services** dans leurs besoins d'observation : conduite d'études et d'évaluations, construction d'outils d'observation, appui aux partenariats de recherche, ...

■ Contribution aux démarches **d'observation en réseau**

Les différents travaux réalisés pour le CCAS ou la Ville de Grenoble s'intègrent plus globalement dans l'écosystème local

de l'observation grâce aux partenariats noués depuis de nombreuses années :

- L'Obs'Y [réseau des observatoires de l'agglomération grenobloise mis en place en 2013 dont la Ville et le CCAS sont membres].
- L'UDCCAS et plus spécifiquement le groupe de travail technique « ABS ».
- Le programme partenarial de l'Agence d'urbanisme de l'agglomération grenobloise.
- Les travaux, séminaires et échanges de pratiques au sein notamment de la Plateforme de l'observation sanitaire et sociale Auvergne-Rhône-Alpes (PFOSS).
- Le comité partenarial du « Bien-vivre » [enquête IBEST, Forum international pour le bien-vivre].

L'activité en 2022

L'ANALYSE DES BESOINS SOCIAUX

À Grenoble, l'Analyse des besoins sociaux est réalisée tous les ans ou tous les deux ans. Ce travail s'intègre dans le cadre d'une démarche globale d'observation et de veille sociale, permettant d'analyser les spécificités, évolutions et enjeux du terri-

toire en matière démographique, sociale et économique.

Ce document constitue un outil partagé de connaissance sur la population grenobloise pour la collectivité mais également pour ses partenaires et ses habitant-es.

L'année 2022 a été consacrée à la réalisation d'une Analyse des Besoins Sociaux sur le thème «Avoir moins de 25 ans à Grenoble [lire l'encadré].

LES AUTRES TRAVAUX D'ÉTUDES

En 2022, la Mission observation sociale a actualisé les données sociodémographiques à l'échelle des secteurs de la Ville, et a réalisé plusieurs travaux d'études, notamment :

- Une étude sur **le rôle social des EAJE**, en matière de lutte contre les inégalités sociales et de santé dès le plus jeune âge [CCAS]

- Une étude sur **le rôle de l'accueil des Maison des habitant-es** dans la construction et la mise en œuvre du projet social [Ville]

DIFFUSION ET VULGARISATION DES SAVOIRS

En lien avec la Mission Evaluation de la Ville de Grenoble, plusieurs démarches ont été amorcées en 2022 au sein de la Ville et du CCAS, notamment :

- Le lancement d'une veille en sciences sociales « **Lettre de l'Observation sociale** »
- Le lancement du « **Café des savoirs** », en lien avec les doctorant-es CIFRE de la collectivité.

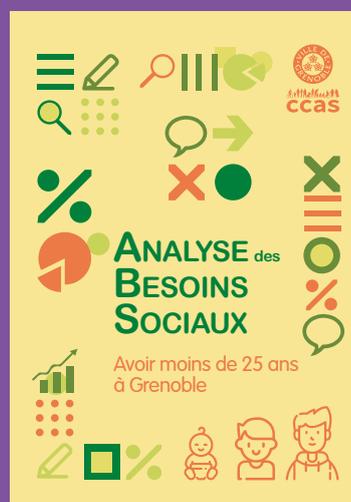


Zoom sur l'analyse des besoins sociaux 2022

En 2022, l'ABS « Avoir moins de 25 ans à Grenoble » propose un focus qualitatif sur les besoins et les préoccupations des jeunes grenoblois-es. Ce travail s'est notamment appuyé sur :

- La réalisation de 15 monographies de jeunes
- La diffusion d'un questionnaire auprès des jeunes grenoblois-es [300 réponses récoltées]
- Une vingtaine d'entretiens auprès des professionnel-les de terrain [institutionnels et associatifs]
- La valorisation de travaux menés à l'échelle locale et nationale sur les problématiques rencontrées par les jeunes
- Le traitement et l'analyse des données sociodémographiques dans le champ de la santé, du logement, de l'emploi, ...

Ce travail a été restitué auprès d'une centaine de partenaires en mars 2022. L'ABS est téléchargeable sur le site de la Ville de Grenoble : www.grenoble.fr



LE PÔLE QUESTURE ET ASSISTANTES DES DIRECTIONS RESSOURCES

319

Le Conseil d'Administration

DÉLIBÉRATIONS

examinées en
Conseil
d'Administration
[290 en 2021, 217 en
2020]

Thèmes évoqués - points d'information / débats traités au cours des séances du Conseil

- **Janvier** : Débat d'orientations budgétaires 2022
- **Février** : Budget Primitif 2022
- **Mars** : Bilan des aides sociales
- **Avril** : Présentation des ERRD [DASPA et DASLPP] des budgets annexes financeurs [compte de résultat 2021]
- **Juin** : Compte Administratif 2021 Budget supplémentaire 2022
- **Septembre** : Présentation du Rapport d'activités du CCAS « Repères 2021 »
- **Octobre** : Présentation des propositions de budgets financeurs – BP 2023
- **Décembre** : Analyse des Besoins Sociaux

LE PÔLE MÉTIERS ET NUMÉRIQUE



3

AGENT-ES

1,9 ETP

Dans le cadre de sa mission de coordination avec le Service Commun Informatique le PMN a pu mener divers projets :

■ Suivi du CCTP pour le renouvellement du système appel malades dans tous les établissements d'hébergement en coordination avec le service marchés publics et un AMO spécialisé.

■ Accompagnement de la DASPA pour l'ouverture de l'EHPAD André Léo en suivant les derniers travaux et achats de matériel et en veillant à leur déploiement.

■ Accompagnement des LAM dans la définition de leurs besoins numériques au déménagement dans leur nouvel établissement [fibre et wifi, téléphonie, appel malades et matériel informatique]. Cet accompagnement se poursuivra en 2023 [ajustement du réseau wifi et intégration de PC en libre accès pour les usagers].

■ Poursuite de la démarche visant à fournir un wifi gratuit au résidents des établissements DASPA et DASLPP : visites techniques avec la DSI et échanges avec les Directeurs d'établissement pour cibler et ajuster le dispositif technique ; suivi des interventions nécessaires avec la DSI.

■ Accompagnement des services pour l'utilisation de comptes nominatifs et la migration des dossiers sur les lecteurs Organigramme dans une démarche de sécurisation des usages.

■ Contractualisation avec la métropole pour que les sites du CCAS puissent être raccordé à la fibre propre de la Métro [« Métronet »] en remplacement des fibres payantes de fournisseurs d'accès.

■ Participation au projet d'équipement de tous les services de la DASLPP avec un logiciel métier permettant de couvrir l'essentiel des besoins.

PÔLE APPUI MÉTHODE ET INNOVATION (AMI)

21

RENCONTRES

pour clarifications, conseils et apports méthodologiques ponctuels

14

CO-CONSTRUCTIONS

d'ateliers et réunions animés par des responsables de service-facilitateurs

24

FACILITATIONS

d'ateliers collaboratifs, réunions d'équipes, séminaires pour l'ensemble des directions du CCAS

80

HEURES

passées sur le projet du futur progiciel pour la DASLPP

12

ANIMATIONS

de comités techniques et comités de pilotage

Le Pôle AMI, composé de 2 chef-fes de projets, est rattaché à la Direction générale. Ce binôme participe à la gestion de projets transversaux au sein du CCAS, soit en assumant directement la conduite de certains dossiers soit en apportant un soutien méthodologique aux directions ressources et d'action sociale dans la conduite des projets relevant de leurs thématiques et en diffusant une culture en matière d'innovation publique, innovation sociale et managériale.

L'activité en 2022

L'activité 2022 s'est principalement centrée sur la concrétisation et la finalisation de deux projets stratégiques :

Ouverture du nouvel EHPAD André Léo en septembre 2022, fermeture des EHPAD Narvik et Delphinelles, transfert et installation des résidents, des équipes et des biens mobiliers. Dès le mois de novembre 2022, l'équipe d'encadrement a été sensibilisée à la **gouvernance partagée** selon les principes de l'Holocratie et le pôle a accompagné l'équipe dans la mise en œuvre immédiate des premiers jalons d'un projet de déploiement graduel de la gouvernance partagée à l'ensemble des parties prenantes de l'établissement d'ici 2025.



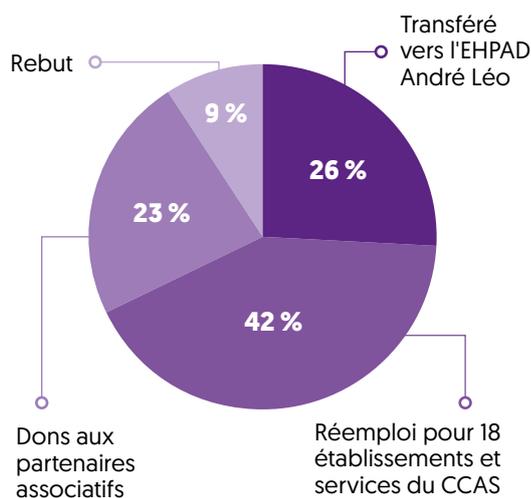
L'équipe de soignants en renfort pour le transfert des résidents vers le nouvel EHPAD André Léo

Cartographie de l'ensemble des processus de prise en charge des usagers des différents services de la direction d'action sociale de lutte contre la pauvreté et la précarité (DASLPP) afin de définir le cahier des charges du futur progiciel transverse, accessible et utilisable par l'ensemble des agents de la direction dans leur quotidien.

Emménagement à l'EHPAD A. Léo

Parallèlement à ces 2 grands projets, le pôle appui méthode et innovation a maintenu l'appui ponctuel aux différents services du CCAS (activités de clarification et conseils et d'animation d'ateliers collaboratifs tels que les deux jours de séminaire du CAI) et l'accompagnement méthodologique de projets portés au sein des différentes directions.

Près de **2000 m³ de biens mobiliers** (meubles, équipements professionnels, cartons et consommables) implantés dans les EHPAD Narvik et Delphinelles ont été transférés vers l'EHPAD André Léo ou évacués lors de la fermeture des deux établissements :



LE CHARGÉ DE PATRIMOINE



1

AGENT

La maintenance du patrimoine bâti du CCAS est géré par la Direction de l'Immobilier Municipal (DIM) de la Ville de Grenoble, tandis que le pilotage de l'investissement reste de la compétence du CCAS. Pour faciliter la coordination entre la

Ville et le CCAS, un chargé de Patrimoine rattaché à la Direction Générale est chargé de conduire les projets relevant d'une maîtrise d'ouvrage directe / indirecte du CCAS, et des liens avec la Direction de l'Immobilier Municipal.

Direction	Équipement	Actions 2022	Budget (TTC)
Personnes Âgées	EHPAD André Léo	Suivi des travaux et de la mise en service de l'EHPAD en lien avec ACTIS (maître d'ouvrage)	14 300 k€
	EHPAD Saint-Bruno	Suivi des études de programmation pour la requalification de l'équipement en Résidence Autonomie en lien avec ACTIS (maître d'ouvrage)	11 500 k€
	EHPAD Lucie Pellat	Suivi des travaux pour l'aménagement des espaces extérieurs (phase 2)	220 k€
	Résidence autonomie Les Alpains	Suivi des études de conception pour des travaux d'amélioration et de mise en sécurité de la Résidence Autonomie en lien avec ACTIS (maître d'ouvrage)	400 k€
	Résidence autonomie Montesquieu	Suivi des travaux pour la mise en sécurité de la Résidence Autonomie	240 k€
Petite Enfance	EAJE Ilots Marmots	Suivi des études de programmation pour la réhabilitation de l'EAJE en lien avec la Ville (maître d'ouvrage)	1 900 k€
	EAJE Voie Lactée	Suivi d'études de conception pour la réhabilitation / extension de la crèche et suivi de la mise en place de bâtiments provisoires sur le site de l'ex INSPE pour le maintien de l'activité pendant les travaux	1930 k€
	Crèche associative Pom Flore et Alexandre	Suivi des études de conception pour des travaux d'amélioration du confort thermique de la crèche	310 k€
	Crèche les Petits Arlequins et LAEP les Ménestrels	Suivi des études de conception pour la réhabilitation du pôle enfance les Trembles en lien avec la Ville (maître d'ouvrage)	530 k€
Lutte contre la Pauvreté et la Précarité	CAI	Suivi des travaux de réfection des douches	100 k€
	LAM Delphinelles	Suivi des études de conception et des travaux pour la requalification de l'EHPAD Delphinelles en LAM	550 k€
Toutes Directions Action Sociale		Suivi des études de conception et des travaux pour la mise en œuvre de l'agenda d'accessibilité programmée du CCAS	1 170 k€
		Suivi du contrat de quasi-régie pour les prestations d'entretien, maintenance et travaux dans les bâtiments dont le CCAS à l'usage	660 k€
		Travaux récurrents sur les équipements (pilotage DIM)	1 285 k€

LA DIRECTION DES FINANCES ET DE L'ADMINISTRATION GÉNÉRALE

Pôle budget, prospective, achats

L'unité Marchés publics et Achats

L'unité Marchés publics et Achats met en œuvre « la politique achat » du CCAS. Elle est chargée de **préparer et gérer la passation et les opérations d'exécution de la Commande publique** au sein du CCAS.

L'activité Marchés publics consiste en l'aide à la définition des besoins avec les services opérationnels, la rédaction des pièces de marché, le lancement et le suivi des procédures de consultation, la notification des marchés publics et le suivi de leur exécution.

Elle poursuit les objectifs stratégiques suivants :

- Sécuriser les procédures
- Mettre à jour les marchés nécessaires au fonctionnement des services du CCAS

Les unités budgétaires

Les 4 unités budgétaires assurent principalement la préparation du budget prévisionnel, le suivi de l'exécution budgétaire, les analyses quadrimestrielles des comptes, la préparation des décisions modificatives, la projection du compte administratif anticipé et l'analyse financière du compte administratif.

Le pilotage budgétaire constitue la boussole de ces unités qui travaillent en étroite collaboration avec l'en-

- Mutualiser les ressources et les besoins en favorisant les groupements de commandes avec la Ville de Grenoble et Grenoble Alpes Métropole
- Favoriser dès que possible l'insertion (intégration des établissements et services d'aide par le travail – ESAT)
- Utiliser les centrales d'achat

L'activité Achats a pour objectif stratégique d'accompagner les services du CCAS dans leur démarche d'achat non délégué afin de sécuriser leurs démarches et d'apporter appui et conseil. Elle a également participé à la mise en place d'une coordination avec le service Moyens généraux afin d'optimiser la gestion et l'affectation des biens sur l'ensemble des équipements du CCAS.

semble des Directions du CCAS et le pôle comptable. Les unités budgétaires participent également aux travaux de prospectives par l'implication dans la création de modèles économiques et de mesure d'impacts de décisions structurantes.

Le budget total du CCAS représente l'agrégation de 65 budgets de services répartis dans un budget principal et 10 budgets annexes.

Affaires juridiques

Les missions du juriste :

- Participation aux Comités de lecture des délibérations
- Contribution à la sécurisation des actes du Conseil d'Administration
- Poursuite du travail entrepris dans le cadre du pré-contrôle de légalité
- Accompagnement des services dans la prise de décision engageant la responsabilité de la collectivité
- En lien avec l'Unité Marchés publics et Achats, conclusion de la procédure de renouvellement des contrats d'assurance du CCAS.
- Traitement des dossiers d'assurance



9
**RÉFÉRENTS
COMPTABLES**

Le Pôle comptable

Le pôle comptable en 2022 c'est :

- **61 611** mandats et **4 017** titres en 2022
- la gestion de la facturation : **23 202 factures** sur 9 équipements
- la gestion de la **dette**,
- des **correspondants métiers** et **formateurs** aux logiciels ASTRE, SIBEL et MAELIS, CHORUS et IMMONET
- du **conseil de gestion** sur la Petite Enfance
- des requêteurs BO
- le suivi de **l'exécution comptable** en lien avec les services, les équipements et les directions
- la constitution des dossiers de demandes **d'aide à l'investissement** ainsi que les appels de fonds, soit : **24 dossiers** de demandes d'aide à l'investissement pour un total de subvention de **295 K€** dont 219 K€ attribués par la CAF.

Le Service Moyens Généraux




52
VÉHICULES
et
96
VÉLOS

Créé en 2021, le service des moyens généraux a un champ d'action diversifié sur des thématiques techniques et logistiques. Il agit en transversalité avec les équipements, les directions du CCAS et les services de la Ville de Grenoble.

Son périmètre couvre :

■ Le pilotage de la **mobilité domicile-travail** des agents par la gestion de la convention M'Pro et du plan de mobilité (traitement de demandes, communication, animation) et de la **mobilité au travail** (gestion de la flotte de véhicules et de vélos, achats, sécurité, assurances, stationnement, formation)

■ La **maintenance de l'électroménager** : gestion des demandes d'intervention, du diagnostic jusqu'au choix de réparation ou de remplacement.

■ Les **déménagements et mouvements de mobilier, de fournitures** : réemploi de mobilier et de fournitures, appui aux opérations de déménagement, livraisons diverses.

■ **L'hygiène des locaux** : portage et animation du projet PUR avec le service

Prévention des Risques Professionnels, appui aux équipements sur l'ensemble des questions et besoins

■ **La légionnelle** : surveillance et mesures des températures, changement des filtres et cartouches, accompagnement du labo d'analyse

■ Les livraisons et la mise en déchetterie

■ Gestionnaire CCAS du système de réservation de salles et ressources

■ Mise en place de la sonorisation lors des instances du CCAS (14 fois par an).

Par sa polyvalence, le SMG apporte, en plus de son intervention directe, son expertise et son appui aux projets.

Il cherche également à valoriser le réemploi en proposant un catalogue de mobiliers et fournitures accessible aux agents.

Ainsi le service contribue à améliorer les conditions de travail des agents et d'accueil des usagers du CCAS dans un contexte budgétaire contraint.

4
DÉMÉNAGEMENTS
EHPAD Narvik et
Delphinelles, Accueil
de nuit, EAJE Mutualité

256
DEMANDES
concernant l'électro-
ménager

LA DIRECTION DES RESSOURCES HUMAINES

L'année 2022 est marquée par une évolution de l'organisation de la Direction des Ressources Humaines, dans un contexte de projets majeurs.

L'organisation de la Direction des Ressources Humaines, en phase avec le lancement de la démarche de projet de Direction, vise à consolider son fonctionnement en travaillant sur la robustesse des processus et sur la transversalité. La première phase de cette réorganisation a consisté à rapprocher les anciens pôles Accompagnement – Formation et Bien-Être au travail en un pôle unique Accompagnement – Formation – Prévention Santé.

Dans le même temps, à la demande de la Direction qui a souhaité anticiper sur les phases suivantes, les services Recrutement et Tempo ont été fusionnés. Le sens de cette fusion est de mettre en commun des ressources qui concourent au même objectif : faire en sorte que les postes soient occupés.

Parmi les grands projets de la Direction Ressources Humaines en 2022, on retiendra le Nouveau Règle-

ment du Temps de Travail. Obligé par la Loi d'août 2019 à revenir au strict cadre réglementaire, le CCAS a été conduit à revenir sur des dispositions, souvent arrêtées dans l'intérêt de la santé et du bien être des agents.

L'utilisation de la plénitude des marges de manœuvre ouvertes par la réglementation a permis, de maintenir l'existant : les métiers exposés, qui représentent près de 80 % des effectifs, ont maintenu un rythme annuel inférieur à 1607 heures, ce qui était l'objectif principal. Pour les autres, des modalités souples ont été mises en œuvre. Au final, le CCAS s'est doté d'un Règlement du Temps de Travail, validé par le Contrôle de Légalité et renforçant l'attractivité de plusieurs métiers.

En deuxième partie d'année s'est ouvert le chantier de la mise en œuvre, notamment avec le déploiement d'une application dédiée. Le travail se poursuit en 2023.

Pôle Données et Prospective

Juriste RH

Bilan contentieux RH :

La juriste RH a notamment pour mission de suivre les contentieux et de faire le lien avec les cabinets d'avocats qui représentent le CCAS.

En 2022 quatre nouveaux contentieux sont nés, concernant des procédures de licenciement, de mise à la retraite d'office ou encore de rupture conventionnelle. Deux des quatre affaires ont pu être réglées par la voie amiable, notamment par la mise en œuvre d'un protocole transactionnel. Les deux autres affaires sont en attente de jugement.

Formation des agents de la Direction des Ressources Humaines :

Afin de consolider le socle de connaissances statutaires des agents, la juriste RH a animé des temps d'information et de formation à destination de toute la Direction des Ressources humaines ou à destination de certains pôles ou services spécifiquement [présentation du décret relatif à la formation, précisions sur la période préparatoire au reclassement, précisions sur le complètement indiciaire de traitement dans le cadre du Ségur ...].

Élections professionnelles

L'année 2022 a été marquée par l'organisation des élections professionnelles. Ces dernières ont permis de désigner, en décembre, les représentant-es du personnel au sein des instances de dialogue social :

- Comité Social Territorial ;
- Commissions Administratives Paritaires ;
- Commission Consultative Paritaire.

Au-delà de la participation, l'organisation en plusieurs bureaux et en proximité a permis une sensibilisation accrue des électeurs/trices aux enjeux des scrutins, une plus grande disponibilité des agent-es membres des bureaux pour répondre aux questions, ainsi que la garantie de scrutins conformes à la réglementation en vigueur.

Pôle Carrières, Emploi, Compétences

Le travail engagé l'année précédente concernant la cohésion du pôle a continué, avec une volonté de synergie et de transversalité, priorisant le développement d'un niveau d'expertise sur les activités RH.

Le service Carrières, Paie, Expertise

Au cours de l'année 2022, le service a poursuivi sa restructuration avec l'accueil de trois nouveaux gestionnaires, un apprenti et un nouveau responsable de service. Ces arrivées ont permis de consolider le processus de la paie et participer à l'amélioration continue des services aux agents du CCAS. Pour ce faire le service suit un parcours de formation avec l'organisation de formations collectives sur divers aspects du statut.

Dans cette optique également le service se structure pour accueillir la gestion administrative des accidents du travail et plus généralement de toutes les problématiques liées aux absences de toute nature.

Cette évolution s'inscrit dans la volonté d'améliorer la transversalité au sein et avec la DRH en diminuant le

nombre d'interlocuteur pour les agents et les services. L'année 2022 a également été très riche en évolutions réglementaires qui ont fortement mobilisé le service telles que la création du Code Général de la Fonction Publique, les différentes revalorisations indiciaires pour les personnels soignants, les agents de catégorie C et B, la mise en œuvre du SEGUR de la santé ou encore l'application des 1607 heures au travers du nouveau règlement du temps de travail.

Concernant l'avancement, le CCAS poursuit sa mise en conformité avec la disparition programmée des « commissions d'avancement » qui sont remplacées par une application des Lignes Directrices de Gestion qui définissent les règles de l'avancement et sont discutées pour 3 ans entre les élus et les représentants du personnel.

Commission Administrative Paritaire

	2018	2019	2020	2021	2022
CAP	2	2	1	2	0
<i>dont avancement</i>	2	2	1	1	0
Avancements de grade	103	89	80	56	52
<i>sur avancements promouvables</i>	331	287	223	223	186
Promotion interne	4	2	1	2	3

Le service Emploi

Ce service unique est issu de deux services existants (Tempo Emploi, Recrutement) avec une transversalité immédiate avec l'unité GPEEC, dans un objectif d'efficience, de partage d'expertise, de démarche globale mais aussi et surtout pour une DRH actrice de l'anticipation.

Le service Emploi a consolidé son rapprochement avec la GPEEC et la Carrière et Expertise, au sein du pôle et globalement avec les autres services RH. Le Recrutement et le Tempo Emploi ont été «fusionnés» suite à une volonté de porter une vision globale quant à l'emploi. Le chantier engagé avec les Directions opérationnelles «Ateliers DAS/Tempo pour d'autres possibles» a contribué à cette réflexion et à conduire cette évolution.

Le service Emploi appréhende sa mission avec un spectre large de l'emploi et une vision parcours, ainsi le service gère :

- les recrutements postes vacants ou de remplacement,
- le placement,
- le recrutement des contrats PEC,
- les recrutements des apprentis

Enfin, au vu des problématiques d'emploi, un contexte de reprise de l'emploi, une baisse d'attractivité de la fonction publique et des métiers du soin et du social, l'année 2022 a été l'année de re-construction des

réseaux et du maillage territorial et les écoles et les organismes de formation, les intermédiaires de l'emploi (Mission Locale, pôle emploi, PLIE, écoles de la 2ème chance), c'est dans ce sens, que le service a organisé un forum de l'emploi immersif en juin 2022, avec des Job Dating, un escape Game de recrutement, un blind test de communication autrement sur des métiers, et du Ccas de Grenoble et un théâtre Forum sur le secteur, les métiers du social et les situations vécues avec un débat d'idées et d'échange.

La GPEEC :

La gestion prévisionnelle des emplois, des effectifs et des compétences s'est peu à peu inscrite dans le paysage du Ccas de Grenoble. Cette obligation d'adaptabilité des métiers et des compétences aux besoins futurs est intégrée. Sur le terrain, le lien se fait progressivement avec les services demandeurs : au sein de la DASLPP le SHA a été accompagné pour faire un travail de repérage partagé des compétences et connaissances par groupe professionnel pour ensuite aboutir sur des fiches de postes ajustées. Au sein de la DASPA et dans le cadre de l'ouverture du nouvel EHPAD André Léo, un tableau des effectifs a été mise à jour, des scénarios de transfert ont été proposés, des accompagnements individuels des agent-es et des accompagnements collectifs avec la DASPA ont été menés.

Pôle Accompagnement Formation Prévention Santé

Le pôle bien-être au travail et le pôle accompagnement formation ont fusionné en juin 2022. Ce pôle est chargé d'accompagner l'institution, les services et les agent-es dans l'amélioration des conditions de travail et le prendre-soin des agent-es, en vue de favoriser l'épanouissement au travail :

- L'accompagnement du personnel
- La prévention des risques professionnels
- La santé au travail
- L'animation du CHSCT
- Les diversités
- L'accompagnement des agent-es en situation de handicap
- La gestion des accidents du travail et les maladies professionnelles

Accompagnement Séniors

- Les seniors, agent-es de 55 ans et plus, représentent 30 % de l'effectif du personnel CCAS
- 37 dossiers retraite gérés dont 8 au titre de l'invalidité
- un âge moyen à l'entrée en retraite (tout type de retraite confondu) de 62 ans et 9 mois ;
- une dizaine de situations "d'anciens fonctionnaires radiés sans droit à pension" gérées avec la procédure du transfert de cotisations cnracl auprès du régime général et de l'ircantec (RTB).

Au delà de l'accompagnement individuel, dans le cadre de la volonté institutionnelle d'offrir aux

agent-es une fin de carrière choisie et les accompagner vers la retraite dans de bonnes conditions, la chargée d'accompagnement des seniors du pôle Accompagnement Formation Prévention Santé a construit le projet Parcours Senior. Un travail en mode transversal a ainsi permis de mettre en place des actions collectives afin de sensibiliser et accompagner l'entrée en retraite des agents du CCAS :

- Deux rencontre-débat, ouvertes à l'ensemble des agent-es du CCAS.
- Pour les agent-es à trois ans max. de la retraite, une formation de préparation à la retraite.

L'unité accompagnement 2022, en chiffres :

■ 93 agent-es accompagnés-es

■ 56 % des agent-es en DASPE.

■ Quel accompagnement ?

1 parcours d'accompagnement phasé et co-construit :

1. diagnostic : bilan professionnel / de compétences
2. enquêtes professionnelles et immersions
3. orientation sur des modules de formation
4. Techniques de recherche d'emploi : 26 mobilités [internes/externes] effectives, soit 28 % des personnes accompagnées

27

INSCRIPTIONS

aux préparations
concours

25

INSCRIPTIONS

aux formations
d'intégration

Participation collective de l'ensemble des services de la DRH

■ Animation d'un accueil RH des nouveaux arrivants en juin 2022

■ Forum de juin

■ Participation aux Election pro de l'ensemble des services de la DRH

L'accompagnement social du personnel

L'assistant social du travail a exercé sa mission jusqu'en juillet 2022. 10 dossiers ont été constitués. Plus de 50% des agent-es reçu-es sont des agent-es travaillant au sein de la direction d'action sociale petite enfance Problématiques majoritairement évoquées lors des entretiens sont : droits à la retraite, problèmes de santé et difficultés financières.

La santé au travail

Le CCAS de la Ville de Grenoble a conventionné en septembre 2019 avec le Centre de Gestion de l'Isère pour bénéficier de son service de médecine préventive.

Activité médicale en 2022 :

- 543 créneaux proposés (médecin + infirmière)
- 387 visites et entretiens réalisées (médecin + infirmière)
- 157 médicales réalisées par le médecin
- 230 entretiens infirmiers réalisés
- 20 orientations équipe pluridisciplinaire (IPRP, psychologue, assistante sociale)

La prévention des risques professionnels

L'année 2022 a été marquée par la poursuite des nombreux projets débutés en 2021 en matière de prévention des risques professionnels :

■ La poursuite du Document Unique d'Évaluation des Risques Professionnels (DUERP)

■ Le lancement du Document Unique de la DASLPP

■ La poursuite du projet PUR (Prévention des risques chimiques, biologiques et physiques, Utilisation, Raisonée des produits d'entretien et des méthodes de nettoyage) qui a débuté en mars 2021 et qui s'est étalé sur 2 ans.

■ La mise à jour du Registre Santé et Sécurité au travail et la refonte du Registre de signalement d'un danger grave et imminent en collaboration avec la juriste RH, Registres présentés sur l'ensemble des réunions des directions du CCAS mai/juin 2022,

■ La mise en œuvre du plan de formation prévention-sécurité avec notamment l'objectif de former en incendie en 2 ans l'ensemble des sites du CCAS.

D'autres missions ont été réalisées :

■ 89 visites prévention au sein des équipements

■ 2 visites d'équipement sur l'EHPAD André Léo

■ L'animation de 4 séances du CHSCT et la participation à 4 séances de CHSCT exceptionnel,

Conseil et appui technique dans l'acquisition de dispositifs spécifiques permettant d'améliorer les conditions de travail en lien avec le projet PUR.

Mise en place d'un casque de réalité virtuelle Serenity en juin 2022

Mise en place du plan canicule volet agent-es

Fourniture de 15 kits télétravail en 2022, composés d'une souris ergonomique, d'un rehausseur PC et d'un clavier numérique compact, accompagné d'un livret de prévention des risques en activité télétravail.

Gestion des accidents du travail (AT) et des maladies professionnelles (MP)

L'agente chargée des AT/MP assure la gestion quotidienne administrative des accidents de service, trajet et des maladies professionnelles avec le soutien de l'assistante du pôle.

Elle a pu être accompagnée par l'assureur Sofaxis lors de 3 réunions pour étudier le panorama des absences au fil de l'eau des agents titulaires avec la participation de la responsable du service PRP. Un audit sur la gestion des AT a été mené par l'assureur en septembre 2022 afin d'analyser le processus de gestion des absences.

Actions 2022 :

Maintien dans l'emploi

Amélioration des conditions de travail :

- 9 études ergonomiques de postes de travail,
- 8 aménagements de postes de travail,
- 2 appareillages en prothèses auditives
- un accompagnement spécifique par un prestataire externe.
- mise en place d'une auxiliaire de vie professionnelle pour le maintien dans l'emploi.

Accompagnement des parcours professionnels

- une agente a bénéficié d'un bilan de compétences.

Accompagnement d'agents-es en situation de handicap

Communication/Sensibilisation

- Mise en place de la journée Duoday,
- Une journée de sensibilisation sur les troubles dys : conférence sur les troubles dys,
- Mise en place de sessions de formation sur la thématique « Adapter le processus de recrutement aux candidats-es Dys ».

Recrutement :

- 1 agent-e Bénéficiaire de l'Obligation d'Emploi en contrat d'apprentissage,
- 2 recrutements d'agents-es Bénéficiaires de l'Obligation d'emploi recrutés-ées sur postes permanents ont été réalisés.

Taux d'emploi

2017	2018	2019	2020	2021	2022
6,31 %	6,62 %	7,9 %	8,27 %	8,85 %	7,04 %

Rappel : tout employeur occupant au moins 20 salariés est tenu d'employer à plein temps ou à temps partiel des travailleurs handicapés dans une proportion de 6 % de l'effectif total. Les établissements ne remplissant pas (ou en partie) cette obligation, doivent s'acquitter d'une contribution.

LE NOMBRE D'AGENTS-ES BOE (Bénéficiaires de l'Obligation d'Emploi)

2017	2018	2019	2020	2021	2022
54	64	72	72	77	61

Égalité professionnelle entre les femmes et les hommes

Élaboration du rapport de situation comparée,

Dispositif de signalement des actes de violences, de discrimination, de harcèlement et d'agissements sexistes.

Projets et perspectives :

Aller-vers

En 2022

- Permanences d'information sur sites et à Claudel en collaboration avec le Service Carrière et le Pôle Bien-être
- Mise en œuvre d'un processus de suivi d'intégration en cas de mobilité internes

En 2023

- Temps d'accueil du nouvel arrivant, diagnostic des savoirs de bases et propositions de parcours formatifs : favoriser l'évolution professionnelle dès l'entrée dans la collectivité

LA COMMUNICATION, L'INFORMATION DOCUMENTAIRE ET LES PARTENARIATS

La Direction de la Communication, de l'Information Documentaire et des Partenariats (DCIDP) est dédiée aux missions de communication et d'information documentaire qu'elle coordonne pour l'ensemble des directions et services du CCAS. L'objectif de cette direction est d'assurer une cohérence d'action et une optimisation des moyens sur ces thématiques.

Le communication externe

342
SUPPORTS DE
COMMUNICATION
réalisés en 2022

Les actions menées en termes de communication externe répondent à un objectif global d'amélioration de la connaissance et de la lisibilité des actions menées par le CCAS à destination des habitants grenoblois et des partenaires.

Animant régulièrement la **page LinkedIn** du CCAS

Veillant à l'**actualisation régulière** des informations relatives aux dispositifs et établissements du CCAS sur le site Internet de la Ville de Grenoble.

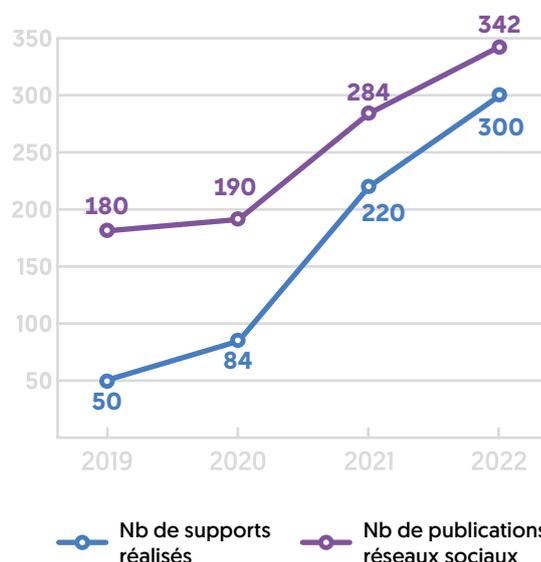
Contribuant aux différentes versions de **GreMag** pour valoriser les dispositifs et actions du CCAS auprès des Grenoblois.

Développer la visibilité des actions du CCAS en externe

300
PUBLICATIONS
SUR LES RÉSEAUX
SOCIAUX

L'harmonisation de la communication externe du CCAS s'est poursuivie sur l'année 2022 afin de développer la valorisation des actions menées par le CCAS pour son public grenoblois. Dans cette démarche, ce sont près de 350 documents qui ont été créés ou mis à jour par le service communication.

Évolution de l'activité en communication externe



4886
FOLLOWERS
FACEBOOK

Cette année encore, le pôle CIDP a répondu à la forte demande de création de supports de communication émanant des différentes structures du CCAS, ces dernières souhaitant moderniser et dynamiser leur communication avec divers supports.

Pérenniser la communication numérique en :

Animant régulièrement les **pages Facebook, Instagram** du CCAS par la mise en ligne d'articles concernant l'actualité des services et établissements

24

FICHES IDYLLE

mises à jour
2 fois par an

1

NEWSLETTER
MENSUELLE

La communication interne

Garantir la diffusion de l'information auprès des agent-es du CCAS

L'ensemble des actions de communication interne en 2021 ont été menées dans l'objectif global de développement de la transversalité et des coopérations entre les services, établissements et Directions du CCAS mais aussi d'harmoniser l'ensemble des supports diffusés.

La newsletter mensuelle du CCAS : celle-ci a vocation à communiquer sur les dernières actualités des directions d'action sociale et des directions ressources.

Le journal interne Personnel : cette publication commune à la Ville de Grenoble et au CCAS regroupe chaque mois des portraits métiers, des articles présentant l'actualité des services, des focus sur des événements ou points importants concernant les deux institutions.

L'intranet du CCAS : le projet de refonte de l'intranet commun Ville/CCAS s'est poursuivi tout au long de l'année 2022 avec un objectif de mise en ligne au premier trimestre 2023. Cette année a été consacrée au développement concret de l'intranet avec le prestataire retenu à l'issue de l'appel d'offre : définition des fonctionnalités du site, de la charte graphique, saisie de contenus, etc.

Idylle : le service communication travaille en collaboration avec les services de la Ville pour mettre à jour l'outil de Gestion de la Relation Citoyenne (GRC) Idylle. Cette outil permet aux agent-es d'accueil de premier niveau d'avoir toutes les informations pouvant répondre aux demandes des usager-ères.

L'évènementiel

Le service communication coordonne et participe à l'organisation de certains événements des services du CCAS, en particulier ceux qui requièrent la présence du Maire de Grenoble. À ce titre, il collabore avec des services de la Ville pour certains aspects logistiques.

Participation à l'organisation des festivités de Noël pour les personnes âgées grenobloises

En 2021, le service communication a une nouvelle fois participé activement à l'organisation des festivités de Noël pour les personnes âgées grenobloises en portant la partie concernant les ballotins de chocolats : sélection du prestataire, élaboration des documents de communication,

gestion du fichier des bénéficiaires, relais d'informations auprès des équipements assurant l'enregistrement des demandes et la distribution des ballotins auprès des bénéficiaires, etc.

Fêtons l'été à Claudel

Le Pôle CIDP organise un temps festif à destination des agent-es de la Ville et du CCAS présents au Centre Communal Camille Claudel : animation, décoration du site, organisation du repas, etc. Ce temps convivial encourage la rencontre entre les agent-es des deux institutions dans un cadre informel.

LA DOC'CLAUDEL

La Doc'Claudel, service d'information documentaire, a pour mission de répondre aux besoins documentaires du CCAS ainsi que de ses agents dans les différents domaines d'intervention professionnelle : l'action sociale, la précarité, la petite enfance, les personnes âgées, etc.

L'activité en 2022

■ Accueil des **nouveaux arrivants** du CCAS et recueil de leurs **besoins documentaires**.

■ Accueil de nombreux agents des **services de la Ville** présents à Claudel : Service Santé scolaire, Promotion de la santé, service Urbanisme, Direction Éducation Jeunesse.

■ **Démarche d'aller-vers** en direction des professionnels du CCAS : intervention au service AVAAD, participation à une réunion du groupe métier des travailleurs sociaux de la DASLPP à Bobillot.

■ La Doc'Claudel, **tiers-lieux pour les équipes** du CCAS : accueil des professionnels des crèches Villeneuve et Châtelet pour les aider à travailler sur leur projet pédagogique.

■ **« Café des savoirs »** : la Doc' a accueilli les deux premières éditions de ce rendez-vous qui a pour but de présenter les travaux des doctorants CIFRE de la Ville.

■ Participation à l'élaboration et au lancement de la **Lettre de L'Observation sociale**

■ Création d'une plateforme informatique recensant les **outils de management** accessibles au CCAS.

■ **En externe** : Signature d'une convention de partenariat avec le CCAS de La Tronche pour leur permettre de recevoir l'Info-Doc et accueil du service documentaire de la Ville d'Echirolles.

■ Gestion du casque de réalité virtuelle

Solidarités Grenoble

■ Participation **au groupe de travail santé précarité** sur invitation du Service de la Promotion de la santé.

■ **Signature d'une convention** avec la Communauté de Communes de Sundgau. Échanges avec le CCAS de la Ville de Metz.

■ Participation à la **formation protection UV** et proposition d'**amélioration de la carte fraîcheur**.

■ Lien avec les membres du Collectif des associations pour la **récupération de mobilier** suite à la fermeture des EHPAD Narvik et Delphinelles.

389

ACTEURS

recensés sur le site
Solidarités Grenoble

175 670

VISITES

en 2022
soit **16 % de plus**
qu'en 2021

2560

FOLLOWERS

sur la page Facebook
Solidarités Grenoble

RECHERCHE DOCUMENTAIRE

VOUS SOMMES BIENVENUS

Même si on livre, venez nous voir !

LA DOC

CLAUEL

POUR TOUS LES CLAUDELIENS

Recherche documentaire - Veille thématique - Newsletters - InfoDoc
Aide à la préparation des concours - Presse
LIBRE-ACCÈS ET SUR RENDEZ-VOUS SI BESOIN

Aucune inscription n'est nécessaire, vous pouvez venir sur votre temps de travail.
Nous contacter : 04 80 70 12 32 ou ladoc@ccas-grenoble.fr - Nous trouver : 3^{ème} étage, site 3

PROFESSIONNEL-LES ET STAGIAIRES

du CCAS de Grenoble et des agent-es de la Ville situé-es au Centre Communal Camille-Claudel

Vous êtes les bienvenus à la Doc' Claudel

NOS ACTIVITÉS

Nous vous proposons des services personnalisés au bénéfice de vos usager-es

- Recherche documentaire & veille thématique
- Préparation et envoi des lettres de motivation, CV, lettres de recommandation
- Accueil, conseil, accompagnement dans le parcours de la recherche

ccas CCAS

COLLECTIF GÉNÉROUX
L'ÉCLAIRÉ + LE BIEN

OÙ TROUVER DE L'AIDE à Grenoble ?

www.solidarites-grenoble.fr



QUI FAIT QUOI ? OÙ TROUVER DE L'AIDE ?

www.solidarites-grenoble.fr

SOLIDARITÉS GRENOBLE

ACCÈS AUX DROITS	ACCÈS AU LOGIS	ALIMENTATION
COMPENSATION FINANCIÈRE	ÉLECTRICITÉ	ÉPARGNE ÉCONOMIQUE
JUSTICE MÉDIATION	LOGEMENT	BOURSE D'ÉTUDES
ANCIENNETÉ MÉTIERS/TRAJECTOIRE	INTERMÉDIAIRE TRANSPORT	SOLIDARITÉ JEUNES
ÉPARGNE SANTÉ	RECHERCHES	CAPITAUX EN JEUX
APPRÉHENSION	INFORMATIQUE TÉLÉPHONE	VIOLENCE

Document réalisé par le CCAS de Grenoble



LA DIRECTION DU DÉVELOPPEMENT SOCIAL ET TERRITORIAL

•• VILLE DE GRENOBLE

La Direction du Développement Social et Territorial fait partie du Pôle Solidarité de la Ville de Grenoble. Ses différentes activités génèrent des liens étroits avec l'ensemble des Directions de la Ville et tout particulièrement du CCAS.

Elle déploie une approche territoriale de la plupart des politiques publiques communales. Outre les éléments d'activités présentés, la DDST pilote également les missions ANRU, égalité des droits, quartiers populaires, etc.

LES MAISONS DES HABITANTS

Acteurs majeurs dans l'animation de la vie sociale, les Maisons des Habitants-tes (MDH) sont des équipements de proximité municipaux qui développent un ensemble de services, d'actions et de projet, et accompagnent l'implication des personnes dans la vie locale.

13 ÉQUIPEMENTS POLYVALENTS

à Grenoble

En 2022, la Ville de Grenoble compte 13 équipements polyvalents ouverts à tous les habitants. **11** bénéficient d'un agrément **centre social**, dont 10 municipaux et un en gestion associative, et **2** bénéficient d'un agrément **espace de vie sociale**. Dans ce cadre, ils sont soutenus financièrement par la Caisse d'Allocation Familiale.

Par leur fonction d'**accueil et d'écoute** des habitants, familles, associations, etc. et leur **présence de proximité** leur permettant d'être de fins capteurs d'une réalité sociale, ces équipements sont en mesure de tisser un projet adapté, pour tous et toutes,

en portant une attention aux plus fragiles. Ce projet reste attentif à la participation et à la prise de responsabilité de chacun, usager-ère, bénévole, et s'organise dans une **relation étroite avec les différents partenaires associatifs et institutionnels** d'un quartier. De là naissent et vivent des projets, des animations, des activités.

Bien que chaque Maison des Habitants ait son identité propre et son propre projet social, elles comptent parmi leurs équipes des professionnel-les que l'on retrouve de manière transversale dans toutes les MDH, mais aussi des dispositifs communs.

Les écrivaines publiques

10 ÉCRIVAINES PUBLIQUES

Les **écrivaines publiques** sont implantées dans les 10 MDH de Grenoble. Elles ont pour mission :

- d'aider les habitants à réaliser leurs démarches administratives, y compris leurs démarches sur internet
- Aider au remplissage à la complétude de dossiers administratifs
- Aider à la rédaction de courriers de réclamation, recours, demandes d'informations diverses...

Pour cela, elles effectuent un diagnostic d'accès aux droits afin d'établir si la personne a mobilisé tous les droits auxquels elle peut prétendre, et le cas échéant, les accompagne pour faire valoir ces droits.

Elles interpellent et contactent également les administrations concernées par des dossiers complexes ou bloqués afin de résoudre les blocages en présence.

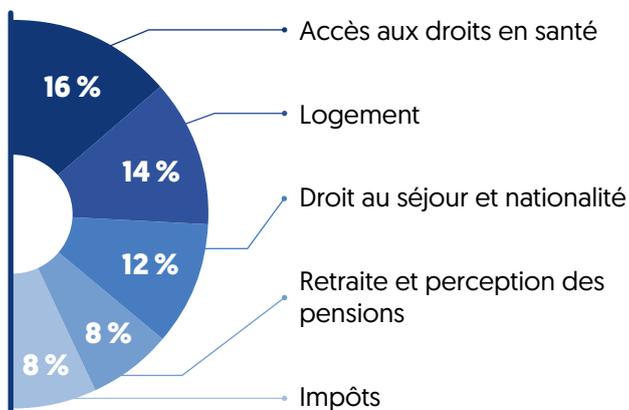
La relation avec les administrations pourvoyeuses de droits est donc indispensable pour que ces professionnelles puissent mener à bien leurs missions.

5 044 RENDEZ-VOUS ANNUELS

représentant environ
10 000 demandes

Elles ont aussi pour mission de **lutter contre le non recours aux droits sociaux légaux**.

Les thématiques les plus traitées



Autres thématiques :

orientations vers travailleurs sociaux, état civil (demandes d'actes), vie quotidienne / consommation (assurances, téléphonie...), démarches liées à la scolarité des enfants...

Administrations les plus souvent concernées :

- Préfecture : service droit des étrangers
- CPAM
- CARSAT
- CAF
- Administration fiscale

Les ateliers socio-linguistique

Les **ateliers socio-linguistiques** (ASL) sont des ateliers d'apprentissage du français pour adultes qui abordent les apprentissages à partir d'actes de la vie quotidienne. Il ne s'agit pas d'un apprentissage « académique » mais utilisant des supports d'apprentissage en lien avec tous les actes nécessaires **pour une inclusion sociale la plus rapide possible**.

Les critères d'inscription sont la maîtrise de la langue, mais aussi le besoin d'inclusion sociale.

Au total, **575 apprenants** ont suivi un atelier socio-linguistique en 2021-2022 :

- 448 apprenants pour l'ASL de Grenoble
- 127 apprenants pour l'ASL Abbaye

Les ASL Ville de Grenoble en chiffres

- **97%** des apprenants résident à Grenoble,
- **97%** sont de nationalité étrangère,
- **58%** résident dans un quartier en politique de la Ville,
- **67%** sont des femmes,
- **53%** sont âgées de 26 à 45 ans et **26%** entre 46 et 64 ans,
- **34%** sont originaires du Maghreb et **24%** d'Afrique subsaharienne avec une progression des apprenants d'origine d'Asie centrale, Proche et moyen orient et d'Europe hors UE,
- **74%** ont été scolarisés dans leur pays d'origine.

10

ATELIERS SOCIO-LINGUISTIQUES

Implantés dans les Maison des Habitants dont 1 ASL associatif porté par la MJC Abbaye

Accompagnement individuel aux vacances

Les référentes familles des MDH accompagnent les habitants **dans leurs projets de vacances**, qu'ils soient individuels, ou collectifs.

Plusieurs dispositifs permettent de proposer la formule la plus adaptée au degré d'autonomie et aux moyens financiers dont dispose la famille.

369 accompagnements aux vacances individuelles ont été réalisés

897 enfants étaient concernés par ces accompagnements

64 accompagnements n'ont pas abouti à un départ

305

DÉPARTS EN VACANCES

Séjours familles et intergénérationnels à Massacan

420

PERSONNES

ont bénéficié d'un départ à Massacan

Ces séjours sont organisés par les Maisons des Habitants. Neuf séjours sont proposés chaque été sur critères sociaux aux familles en situation de fragilité socio économique.

Ces séjours, d'une durée de 5 jours en pension complète, s'effectuent dans un cadre collectif, dans une base de vacances située dans le Var (proche de Toulon).

420 personnes sont parties en séjour Massacan en 2022 soit **95** familles et **225** enfants.

Les Maisons des Habitants proposent également une quarantaine de **sorties à la journée**. Ces sorties favorisent la découverte, le lien social et le décentrage des familles de leur quotidien et de leur quartier.

L'ÉQUIPE JURIDIQUE MOBILE

Ce dispositif a été créé en 2017 suite au constat d'une **sous-utilisation et d'une inefficacité du recours au DALO/DAHO** [Droit au Logement et à l'Hébergement Opposable].

L'équipe juridique mobile a vocation à apporter un traitement juridique du non recours au DALO/DAHO. Elle vise à accompagner les publics éligibles, de la constitution de leur dossier jusqu'au contentieux si besoin.

Ainsi, l'équipe juridique mobile assure les fonctions suivantes :

- Une fonction **juridique**
- Une fonction « **aller-vers** » ou « **ma-raude** »
- Une fonction de **formation** en direction des acteurs accueillant ou accompagnant des publics en besoin de logement.
- Une fonction de **ressource** en direction de ces mêmes acteurs.

L'équipe juridique mobile en chiffres

259

MÉNAGES

accompagnés en 2022

259 ménages accompagnés par l'équipe juridique mobile en 2022 :

- **108** en suivi contentieux [73 en 2021]
- **175** en suivi hors-contentieux [103 en 2021]
- **30** ménages relogés/hébergés parmi ceux suivis en contentieux dans le cadre du DALO/DAHO. *Ne prends pas en compte les ménages ayant trouvé un logement ou hébergement via d'autres dispositifs.*

- **14** ménages relogés/hébergés parmi ceux suivi hors-contentieux dans le cadre du DALO/DAHO ou suite à un référé liberté porté par l'EJM. *Ne prends pas en compte les ménages ayant trouvé un logement ou hébergement via d'autres dispositifs.*

47 Ménages orientés directement vers un avocat sans accompagnement par l'EJM

LES PÔLES D'ANIMATION GÉRONTOLOGIQUES ET INTERGÉNÉRATIONNELS

Dans les Maisons des Habitats ou dans des équipements de proximité, ces équipes proposent des animations et ateliers en direction des aînés, ou d'un public intergénérationnel.

Les objectifs poursuivis par les **Pôles d'Animation Gérontologiques et Intergénérationnels (PAGI)** sont les suivants :

-  Lutter contre l'isolement
-  Prévenir le vieillissement et favoriser le maintien de l'autonomie
-  Accompagner les initiatives des personnes dans une logique d'éducation populaire, développer la participation des aînés
-  Favoriser l'inclusion des aînés dans leur environnement
-  Animer et coordonner les acteurs du territoire en direction des aînés
-  Développer les liens entre les générations.

Les propositions sont variées, construites avec les participants et les partenaires locaux. Des rendez-vous réguliers sont proposés :

- activité physique adaptée
- ateliers de bien-être
- ateliers mémoires
- sorties culturelles ou espaces naturels
- échanges de savoirs
- convivialité, jeux
- animations pour tous.

Les personnes participent aussi à des projets de façon collective dans leurs quartiers ou à l'échelle de la Ville : séjours, expositions, fêtes de quartier, concours de cuisine.

La Ville de Grenoble compte en outre trois lieux de restauration collective pour les aînés situés dans les quartiers Centre gare, Malherbe et Championnet.

Zoom sur deux actions soutenues par la Conférence des Financeurs

Bougeons ensemble

Séances hebdomadaires de marche active adaptée dans quatre parcs de Grenoble et sorties montagne.

- **254** séances rassemblant
- **368** participants, dont 312 femmes et 56 hommes
- Mobilise les animateurs PAGI, des animateurs sportifs d'activité adaptée, des accompagnateurs de moyenne montagne, des agents d'accueil des MDH.

Ateliers de prévention

Cycles d'ateliers visant à prévenir les risques de chutes, à conserver la mobilité, à développer le bien-être : gym douce, relaxation, Qi Gong, yoga, équilibre, sophologie, expression corporelle, musico-thérapie

- **335** participants
- **309** femmes et **26** hommes

L'ACTION SOCIALE, C'EST AUSSI...

L'ÉDUCATION ET DE LA JEUNESSE

Sur un total de **12 000** élèves grenoblois, les périscolaires accueillent

3 500 ENFANTS le matin
9 000 ENFANTS à midi
6 000 ENFANTS le soir

698 €

**QUOTIEN FAMILIAL
MÉDIAN**

des familles inscrites
soit l'équivalent d'un
SMIC pour une famille
de 2 parents et 2
enfants

78

**POSTES DE DIRECTION
EN ACCUEIL DE LOISIRS
ET PÉRISCOLAIRE**

créés en 2022
Soit une augmentation
de 800 K€ de la masse
salariale

LE SPORT

Partenariat fort avec les services du CCAS pour l'accompagnement des publics éloignés de la pratique sportive

619
**PLACES DE FOOT,
RUGBY ET HOCKEY**

et

200
**ENTRÉES À LA
PISCINE**

distribuées aux services du CCAS
à destination de familles accueillies dans les
CHRS/CAI, SHA et LAM

Partenariat avec l'association **Le Fournil** pour proposer tout au long de l'année des séances de boxe anglaise, un stage d'aviron et des tournois de foot et de pétanque

LA SANTÉ PUBLIQUE ET ENVIRONNEMENTALE

*La promotion
de la santé*

796

**PERSONNES EN
SITUATION DE
PRÉCARITÉ**

accompagnées par les
médiatrices paires en
santé en 2022

*La santé
environnementale*

310

DOSSIERS

de lutte contre l'habitat
indigne

La santé scolaire

311

CLASSES

ont bénéficié d'une
action de prévention

567

ENFANTS

dépistés au niveau
bucco-dentaire

280

PARENTS

rencontrés par
l'orthophoniste

450

**PERSONNES
SITUATION DE
PRÉCARITÉ
PSYCHOSOCIALE**

accueillies dans les lieux
d'écoute et de parole
pour un total de 2 296
consultations

**DES SÉANCES DE
VACCINATION EN
ALLER-VERS**

pour un public en
grande précarité

5 655

**DÉPISTAGES
INFIRMIERS**

LES AFFAIRES CULTURELLES

LA RELATION CITOYENNE

L'ALIMENTATION, LA NATURE, LE CADRE DE VIE ET LA CONDITION ANIMALE

Centre Communal d'Action Sociale
de la Ville de Grenoble

REPÈRES

20

22